



Contrat d'Objectifs Alsace

Convention d'application pour le pilotage de l'offre de formation

Le Bâtiment et les Travaux Publics

2015-2016

Le périmètre du secteur est celui retenu par l'OREF dans le cadre de son analyse sectorielle, après concertation avec la branche.

Les codes NAF retenus sont les suivants :

Fabrication d'éléments en métal pour la construction

2511Z : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures (en considération à 25%)

Captage, traitement et distribution d'eau

3600Z : Captage, traitement et distribution d'eau

Construction de bâtiments

4120A : construction de maisons individuelles

4120B : construction d'autres bâtiments

Génie civil

4211Z : construction de routes et autoroutes

4212Z : construction de voies ferrées souterraines et de surface

4213A : construction d'ouvrages d'art

4213B : construction et entretien de tunnels

4221Z : construction de réseaux pour fluides

4222Z : construction de réseaux électriques et de télécommunications

4291Z : construction d'ouvrages maritimes et fluviaux

4299Z : construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a

Travaux de construction spécialisés

4311Z : travaux de démolition

4312A : travaux terrassement courant et travaux préparatoires

4312B : travaux terrassement spécialisés ou de grande masse

4313Z : forages et sondages

4321A : travaux d'installation électrique dans tous travaux

4321B : travaux d'installation électrique sur la voie publique

4322A : travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

4322B : travaux d'installation d'équipement thermique et climatisation

4329A : travaux d'isolation

4329B : autres travaux d'installation n.c.a

4331Z : travaux de plâtrerie

4332A : travaux de menuiserie bois et PVC

4332B : travaux de menuiserie métallique et serrurerie

4332C : agencement de lieux de vente

4333Z : travaux de revêtement des sols et des murs

4334Z : travaux de peinture et vitrerie

4339Z : autres travaux de finition

4391A : travaux de charpente

4391B : travaux de couverture par éléments

4399A : travaux d'étanchéification

4399B : travaux de montage de structures métalliques

4399C : travaux maçonnerie générale et gros oeuvre bâtiment

4399D : autres travaux spécialisés de construction

Les métiers retenus sont les suivants :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1104 : Dessin BTP

F1105 : Etudes géologiques

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1107 : Mesures topographiques

F1108 : Métré de la construction

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1203 : Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

F1204 : Sécurité et protection santé du BTP

F1301 : Conduite de grue

F1302 : Conduite d'engins de terrassement et de carrière

F1401 : Extraction liquide et gazeuse

F1402 : Extraction solide

F1501 : Montage de structures et de charpente bois

F1502 : Montage de structures métalliques

F1503 : Réalisation - installation d'ossatures bois

F1601 : Application et décoration en plâtre, stuc et staff

F1602 : Electricité bâtiment

F1603 : Installation d'équipements sanitaires et thermiques

F1604 : Montage d'agencements

F1605 : Montage de réseaux électriques

F1606 : Peinture en bâtiment

F1607 : Pose de fermetures menuisées

F1608 : Pose de revêtements rigides

F1609 : Pose de revêtements souples

F1610 : Pose et restauration de couvertures

F1611 : Réalisation et restauration de façades

F1612 : Taille et décoration de pierres

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

F1701 : Construction en béton

F1702 : Construction de routes et voies

F1703 : Maçonnerie

F1704 : Préparation du gros œuvre et des travaux publics

F1705 : Pose de canalisations

F1706 : Préfabrication en béton industriel

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

I1308 : Maintenance d'installation de chauffage

1- Le portrait du secteur

2- L'évolution de l'offre de formation professionnelle de 2008 à 2012

3- Récapitulatif des éléments physico-financiers: les efforts financiers des différents acteurs de la formation du BTP en Alsace

4- La relation emploi-formation

5- Les priorités d'aménagement de l'offre de formation professionnelle dans le BTP en Alsace

6- Annexes

Vu l'article 22 de la loi 87-572 du 23 juillet 1987 relative à l'apprentissage, créant les contrats d'objectifs,

Vu le décret n° 93-51 du 14 janvier 1993 relatif aux contrats d'objectifs pluriannuels,

Vu la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), signé le 24 juin 2011 entre le Préfet de Région, les Autorités Académiques et la Région,

Vu le Contrat d'Objectifs Territorial des métiers du bâtiment et des Travaux Publics, signé le 21 mars 2013 par l'État, le Conseil Régional d'Alsace et la Profession représentée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) d'Alsace, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) d'Alsace, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) d'Alsace, La Fédération EST des SCOP du Bâtiment et des Travaux Publics ;

Vu la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,

Vu les compétences de la Région en matière de formation professionnelle,

Vu les compétences du Préfet, des Autorités Académiques,

Vu les compétences des branches professionnelles et des OPCA,

Vu les compétences de Pôle Emploi, définie par le code du travail et notamment ses articles L5312-1 à L5312-14 et R 5312-1 à R5312-30 dans le champ de l'orientation de la formation des demandeurs d'emploi et de la prospection et de l'analyse du marché du travail,

Les signataires s'entendent sur la présente convention.

1- Le portrait du secteur en Alsace

EMPLOI *

55 375 actifs

dont **44 438 salariés**,
- 86 % de salariés dans le bâtiment
- 14 % de salariés dans les TP

9 632 établissements

dont
5 156 établissements avec salariés (93% dans le bâtiment; 7% dans les TP)

*au 31/12/2010

FORMATION INITIALE- 2012/ 2013

6798 jeunes formés en 2012/2013(hors université), dont :
3 591 lycéens
3 207 apprentis

183 contrats de professionnalisation en 2012 (Constructys)

FORMATION CONTINUE- 2012

5 833 salariés formés en 2012
2 269 demandeurs d'emploi formés 2012

1621 places financées par la Région Alsace,
443 par Pôle Emploi et 205 par Constructys

Forces

- Secteur qui a un poids important dans l'économie alsacienne
Il y représente plus de 4 milliards d'€ de CA.

- Volonté de valoriser l'image du secteur par des bâtiments plus soucieux de l'environnement et plus confortables

- Potentiel de croissance pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement I et II (notamment dans la rénovation de logements existants, l'efficacité énergétique,...)

- De réelles opportunités d'emploi et de carrières pour les jeunes et adultes. *Avec un premier niveau de qualification, ils peuvent évoluer, voire créer ou reprendre une entreprise.*

- En Alsace, chaque département dispose d'une offre de formation professionnelle conséquente dans le BTP

Faiblesses

- Activité rapidement impactée par les fluctuations économiques, les facteurs politiques et réglementaires

- Réglementations et lois autour de la construction et de l'immobilier en changement permanent

- Concurrence, dans le bâtiment, des pays frontaliers

- Vieillesse de la population active

- Difficultés de reclassement des seniors et travailleurs handicapés

- Niveaux de compétences pas suffisamment adaptés aux enjeux réglementaires et environnementaux

- Représentation encore erronée du secteur auprès des jeunes

- Spécificité des conditions de travail - la prévention, la santé et la sécurité des actifs constituent une préoccupation permanente des entreprises de BTP

- Secteur peu féminisé

CARACTERISTIQUES des établissements en Alsace

Source : OREF Alsace « Eléments de réflexion sur les métiers du bâtiment et des travaux publics », en février 2012

En Alsace, près d'un établissement sur deux n'a pas de salarié. Le nombre d'établissements avec salariés a augmenté de + 20% depuis 1993 (et de 30% en moyenne nationale).

LE BATIMENT

Avec **93% des établissements** (avec salariés) et **86% des salariés** du BTP, le secteur du bâtiment compte en **moyenne près de 8 salariés par établissement**. Les établissements avec salariés du bâtiment se répartissent selon les secteurs suivants :

- 33,20 % dans les équipements techniques (eau, gaz, thermique...)
- 26,16 % en structure et gros œuvre
- 22,15 % dans l'enveloppe extérieure
- 18,49% dans l'aménagement et les finitions.

Les TRAVAUX PUBLICS

Avec **7% des établissements** et **14% des salariés** du BTP, le secteur des travaux publics (TP) compte en **moyenne près de 19 salariés par établissement**. Les établissements du TP se répartissent selon les secteurs suivants :

- 34% dans le génie civil
- 57,8% dans le terrassement
- 4,7 % dans le captage, traitement et distribution d'eau
- 2,9% dans d'autres travaux spécialisés.

Les enjeux du secteur du BTP en matière d'orientation et de formation tout au long de la vie :

Mieux accompagner les évolutions en termes d'emploi et de formation, articuler les actions d'information et de promotion de ces métiers, adapter la formation initiale aux enjeux et évolutions de ce secteur, ou encore renforcer les compétences des actifs et sécuriser les parcours tout au long de la vie en sont les enjeux majeurs de ce secteur.

Valoriser les outils de promotion des métiers existants, les articuler au mieux pour favoriser leur visibilité, **mobiliser les professionnels du BTP** dans le processus d'orientation, et **promouvoir les opportunités de carrières** du secteur font partie des défis en matière d'orientation.

Adapter la formation initiale aux enjeux et évolutions du secteur du BTP, et **développer la qualité de l'alternance** est primordial pour anticiper les besoins en compétences, révéler des vocations et fidéliser les apprenants.

En matière de formation des actifs, au-delà des enjeux majeurs (fidéliser dans les métiers du secteur les jeunes diplômés issus de la formation initiale, qualifier les salariés formés sur le terrain pour faciliter leur mobilité professionnelle, diversifier les voies d'accès à l'emploi qualifié...), le secteur devra **développer plus particulièrement certaines compétences pour répondre aux exigences du marché** en matière de notamment de :

- Qualité, sécurité, environnement,
- Efficacité énergétique, énergies renouvelables
- Développement des fonctions transversales (marketing, logistiques, financières, juridiques, administratives, ...) et fonctions supports (études, gestion et management des ouvrages)
- Adaptation aux nouveaux matériaux et nouvelles techniques, et aux TIC
- Pluri-compétences et redistribution des responsabilités.

LES EVOLUTIONS DES METIERS ET DES BESOINS EN COMPETENCES

Avis de l'organisation professionnelle - 2013

Qualité, sécurité, environnement

Les évolutions des normes et des réglementations ont un impact sur le management, les techniques mises en œuvre et les savoir-faire correspondants :

- Nécessité de maîtrise des normes de la part des managers et de leurs collaborateurs, mais aussi une forte sensibilisation des ouvriers sur le terrain ;
- Apparition de nouvelles fonctions : le coordonnateur QES (Qualité, Environnement, Sécurité), par exemple ;
- Renforcement de l'accueil et la formation à la sécurité des personnels non permanents.

Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Les marchés du bâtiment liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables devraient connaître une forte progression dans les années à venir. Les professions qui seraient les plus sollicitées (selon l'ADEME) :

- les métiers de l'enveloppe : menuisiers ; plâtriers, couvreurs, crépisseurs, maçons, charpentiers, peintres, plâtriers
- les métiers techniques et équipements : plombiers, chauffagistes ; couvreurs (photovoltaïque, solaire thermique) ; Électriciens.

La performance énergétique va également s'insérer dans une approche transversale de la qualité environnementale du bâtiment : énergie, déchets, santé, confort, transports, eau.

Développement de compétences transversales et des fonctions « support »

L'entreprise du BTP de toute taille met de plus en plus en place une stratégie d'offre : conception et mise en place d'une stratégie d'offre (marketing), développement de la fonction commerciale, adaptation des compétences et organisation en réponse aux exigences des clients. Elle nécessite la mise en place d'une organisation plus transversale et entraîne des besoins de formation sur l'ensemble de la chaîne de production :

- le marketing : études de faisabilité, commercial, gestion de projets,
- la conception et le montage de projets,
- l'ingénierie financière,
- la gestion et la maintenance des ouvrages ainsi que la maîtrise juridique des contrats de maintenance.

Des nouvelles compétences de coordination technique, juridique et financière peuvent également être sollicitées.

Adaptation permanente aux évolutions des techniques, des matériaux et des technologies

On peut citer quelques évolutions techniques :

- Robotisation ;
- Bâtiments à énergie positive, vitrage à facteurs solaire pilotable, pile à combustible... ;
- Nouveaux matériaux plus performants et plus économes en énergie ;
- Techniques de contrôle de l'étanchéité à l'air, ventilations double-flux ;
- Bâtiments modulables aux différents âges de la vie.
- Géothermie, etc.

L'utilisation des TIC prend évidemment aussi une place grandissante dans les entreprises.

Réorganisation et redistribution des responsabilités

Une forte implication de l'encadrement de chantier et une autonomie plus importante des équipes :

- L'encadrement de chantier se consacre davantage à la planification, à l'organisation, la gestion financière et à la gestion de chantier :
 - o Le chef de chantier devient un manager du chantier, responsabilisé à tous les niveaux (sécurité, environnement, qualité, délais, gestion de la sous-traitance, finance, marge). Il doit maîtriser des compétences techniques, organisationnelles, managériales et relationnelles (voire commerciales)
 - o Le chef d'équipe, avant tout ouvrier qualifié, est responsabilisé sur l'application des procédures de sécurité (contrôle), mais également parfois sur le suivi financier du chantier (rapport écrit, transmission de données par voie informatique) et sur l'animation d'équipe ainsi que certaines relations avec le client en particulier sur les petits chantiers, notamment dans le Bâtiment.
- Les ouvriers sont de plus en plus responsabilisés sur les sécurités notamment, et de plus en plus autonomes : impact sur le niveau de qualification des ouvriers (la place des manœuvres se réduit)

Cette réorganisation implique également le développement de poly-compétences :

- Dans le bâtiment : élargissement des compétences, et capacités à répondre à des demandes dans les chantiers « rénovations » et les constructions neuves
- Dans les travaux publics : capacité à conduire plusieurs types d'engins, voire à diriger une petite équipe d'ouvriers VRD.

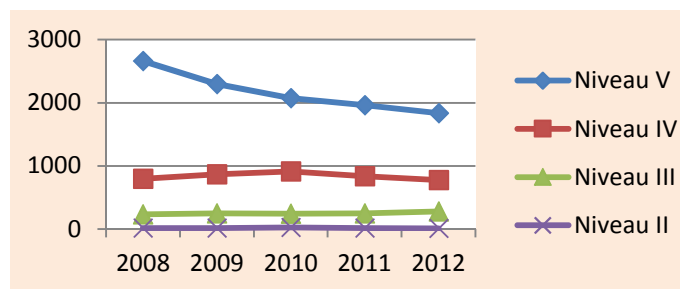
2- L'évolution de l'offre de formation professionnelle de 2008 à 2012

FORMATION INITIALE – Données Région Alsace

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN FORMATION PAR NIVEAUX DE 2008 A 2012 – BTP

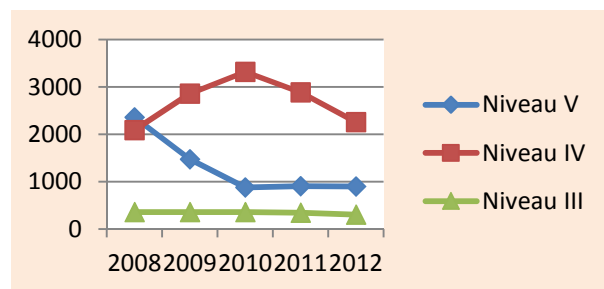
BATIMENT

Apprentissage



Au total, tous niveaux confondus, **2 979 apprentis** formés en 2012 dans le secteur du Bâtiment.
Diminution des contrats pour les formations de niveaux V et IV depuis 2010.

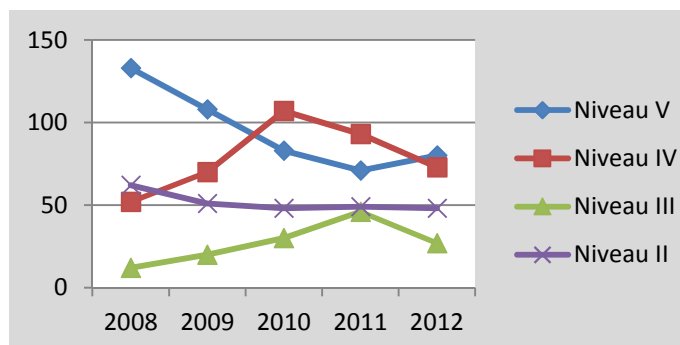
Voie scolaire



Au total, tous niveaux confondus, **3 514 élèves** formés en 2012 dans le secteur du bâtiment. (**42,5 M€** engagés en 2012 par l'Education Nationale)
La forte baisse du niveau V depuis 2010 est due à la réforme de la voie professionnelle.

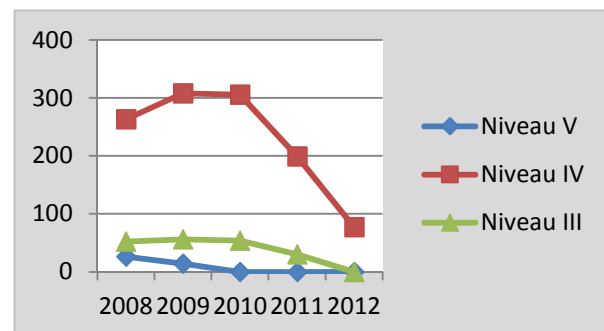
TRAVAUX PUBLICS

Apprentissage



Au total, tous niveaux confondus, **228 apprentis** formés en 2012 dans le secteur des travaux publics.

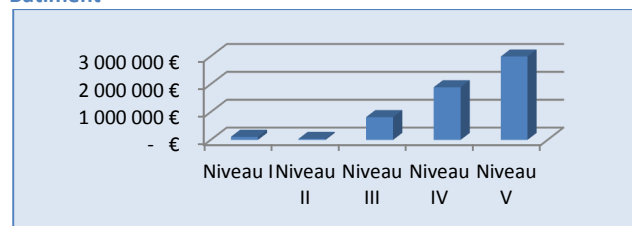
Voie scolaire



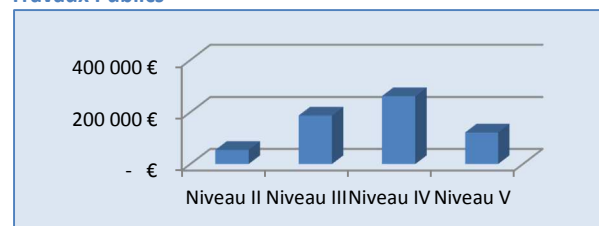
Au total, tous niveaux confondus **77 élèves** formés en 2012 dans le secteur travaux publics.

Financement de la Région en apprentissage en 2012 par niveaux de formation

Bâtiment



Travaux Publics



Le montant total de la subvention allouée par la Région Alsace en 2012 pour le fonctionnement des formations qualifiantes en apprentissage dans le secteur du BTP s'élève à **6 480 225 €** (5 854 234 € pour le Bâtiment et 625 993 € pour les Travaux Publics).

Focus sur les suites de parcours des sections DIMA (Dispositif d'Initiation aux métiers de l'alternance) :

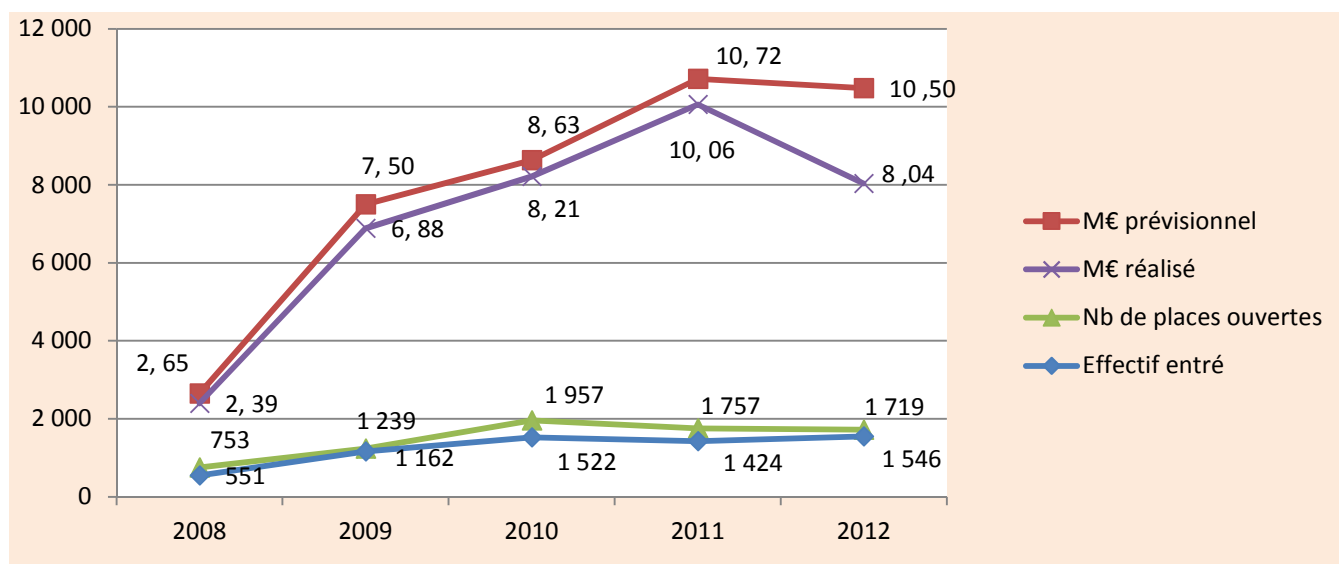
A la fin de l'année scolaire 2012-2013, sur les 321 élèves ayant bénéficié d'un parcours DIMA, **30 sont entrés dans un parcours qualifiant** dans le secteur du BTP à l'issue de l'année scolaire (22 en apprentissage, 8 en formation scolaire)

FORMATION CONTINUE des demandeurs d'emploi-Données Région Alsace

I- BATIMENT

→ Bâtiment -Evolution des effectifs formés et des budgets engagés de 2008 à 2012 – Région Alsace-
FPC

→



De 2008 à 2012, les **effectifs** formés par la Région Alsace ont **triplé** (551 → 1546) et les **budgets** ont été **multipliés par 4** (prévisionnel* : 2,6M€ → 10,5M€) :

- En 2009 : transfert du financement de l'AFPA vers les Régions ;
- Dès 2009 : renforcement de l'offre de formation à Strasbourg, Colmar et Mulhouse (formations qualifiantes supplémentaires, actions « énergies renouvelables », chantiers écoles, actions franco-allemandes, développement des actions conjoncturelles...)

La baisse des effectifs formés en 2011 correspond à la suppression de 2 BMS Chantier (CMA) et Pro Photovoltaïque (AFPA) ; sur la même période, la hausse du budget s'explique notamment par la mise en place de 2 nouveaux plateaux qualifiants à l'AFPA de Mulhouse et Colmar.

En 5 ans, on constate que :

- **l'offre pré-qualifiante** : augmentation des effectifs de **80%**
- **l'offre qualifiante** : augmentation des effectifs **70%**.
- une hausse des **effectifs globaux entrés de 64%**
- une hausse des **financements prévisionnels de 75%**.

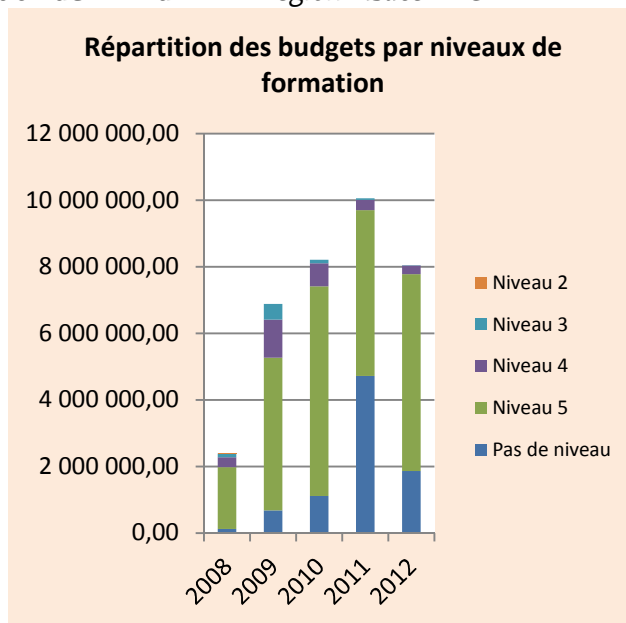
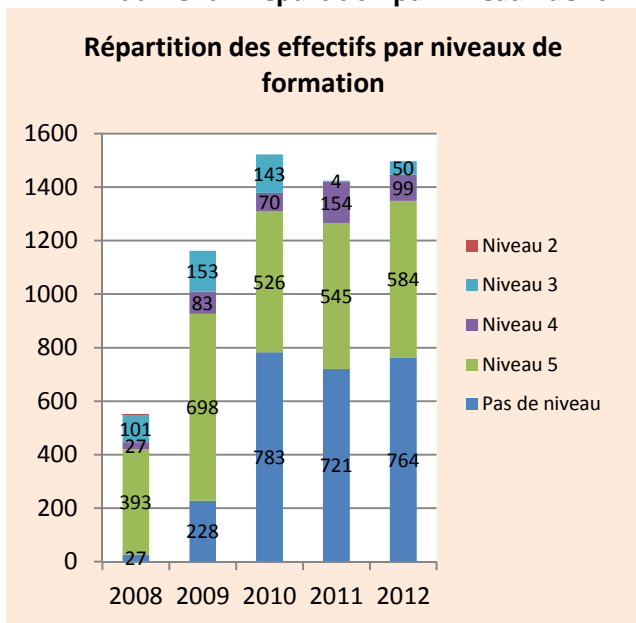
En 2012 et 2013, le secteur du Bâtiment est situé à la **1^{ère} place des effectifs FPC financés par la Région Alsace et à la 1^{ère} place des investissements financiers** :

- En **2012** : 1700 places prévisionnelles / 10,5 M€ soit **27 % du budget régional en FPC** (hors accompagnement) et **10 % de l'offre régionale en effectif**
- En **2013** : 1400 places prévisionnelles / 9 M€ soit **23% du budget régional en FPC** (hors accompagnement) et **8 % de l'offre régionale en effectif**.

En complément d'information : **en 2013**, 1 300 places ont été ouvertes pour un budget prévisionnel de 5,3M€.

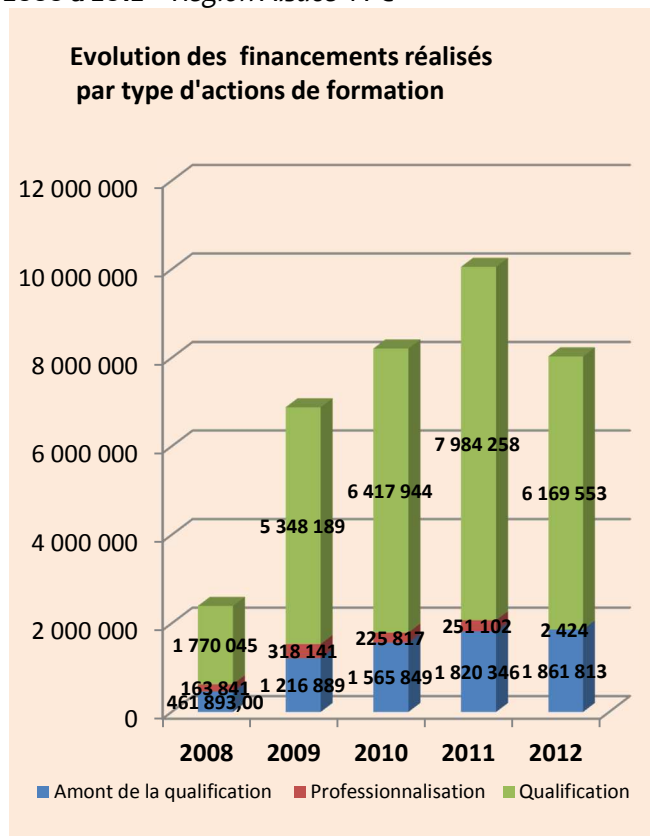
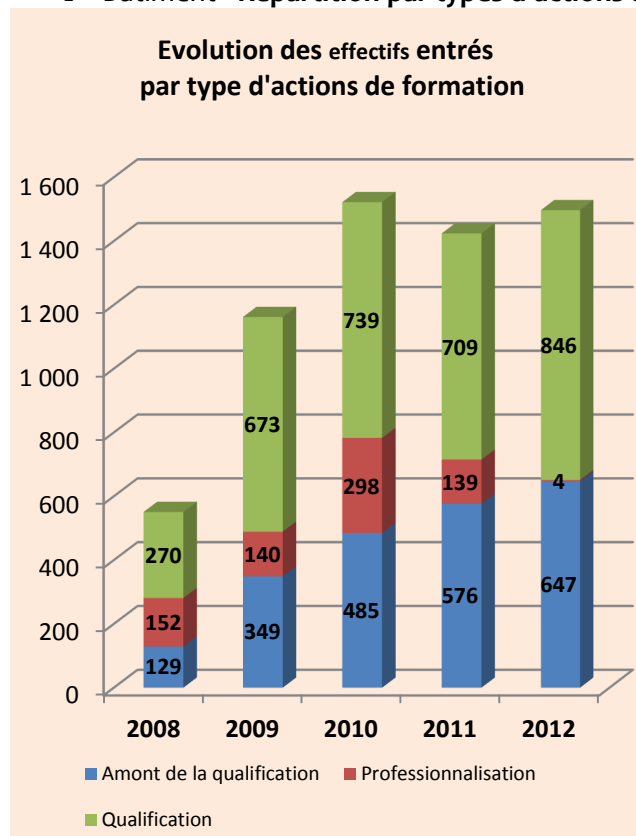
*Le budget réalisé 2012 n'est pas consolidé : la différence entre le budget prévisionnel en 2012 et le budget réalisé s'explique par le fait que l'ensemble des dossiers 2012 n'est pas soldé à ce jour.

→ Bâtiment –Répartition par niveaux de formation de 2008 à 2012 – Région Alsace- FPC



Les financements portent majoritairement sur les effectifs de niveau V (qualification) et infra V (préqualification, sas, chantier école).

→ Bâtiment –Répartition par types d'actions de 2008 à 2012 – Région Alsace- FPC



Dans le Bâtiment, l'offre de formation préqualifiante et qualifiante en effectifs et financement augmentent progressivement de 2008 à 2012 pendant que les actions de professionnalisation disparaissent en 2012 car elles ont été reprises par Pôle emploi (convention régionale de partenariat).

En 5 ans :

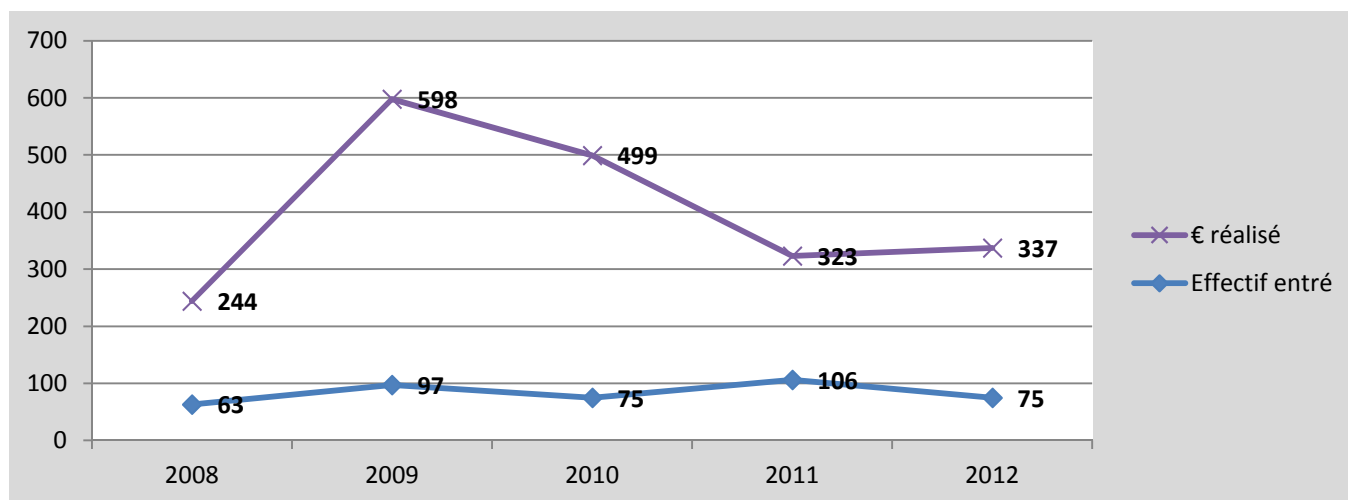
→ l'offre préqualifiante a vu ses effectifs augmentés de 80%

→ l'offre qualifiante a vu ses effectifs augmentés de 70%

L'offre qualifiante représente les effectifs (55% de l'offre de formation dans le bâtiment) et les coûts financiers (77% du budget formation bâtiment) les plus importants (service FPC Région Alsace).

II- TRAVAUX PUBLICS :

→ TP -Evolution des effectifs formés et des budgets engagés de 2008 à 2012 – Région Alsace- FPC



Une offre de formation fluctuante, qui s'adapte aux besoins de la profession :

En 2009, l'offre de formation est principalement constitué de professionnalisation « conduite engins de chantier ».

Dès 2009, l'offre de formation s'étoffe : plateforme qualifiante AFPA de Cernay, qui implique des coûts plus importants que les formations professionnalisantes.

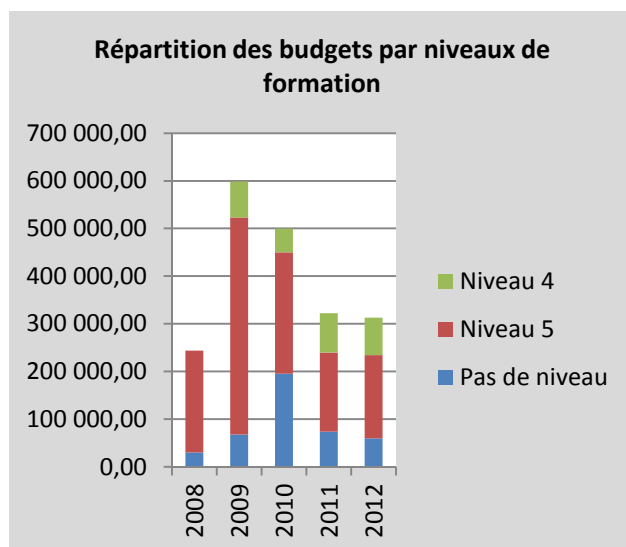
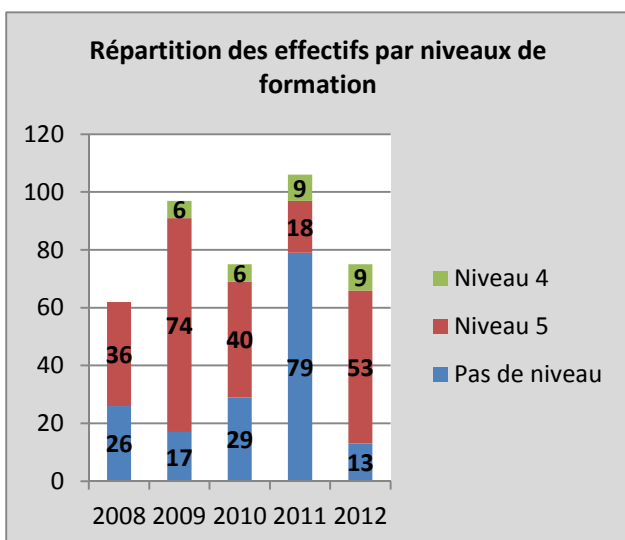
En 2010, l'offre diminue : à la demande de la FRTP, suppression des offres professionnalisantes « conduite engins de chantier », maintien d'une qualification à Cernay et mise en place de préqualifications.

En 2011 mise en œuvre d'une action conjoncturelle liée au chantier LGV (Nord Alsace) avec cofinancement du FAF-TT.

Depuis 2011 : l'offre de formation structurelle est constituée d'une préqualification TP à Strasbourg et des formations qualifiantes à Cernay.

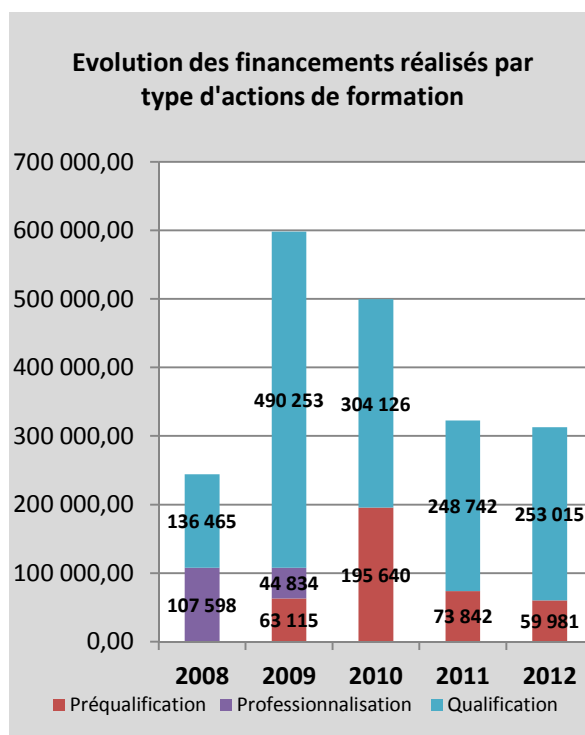
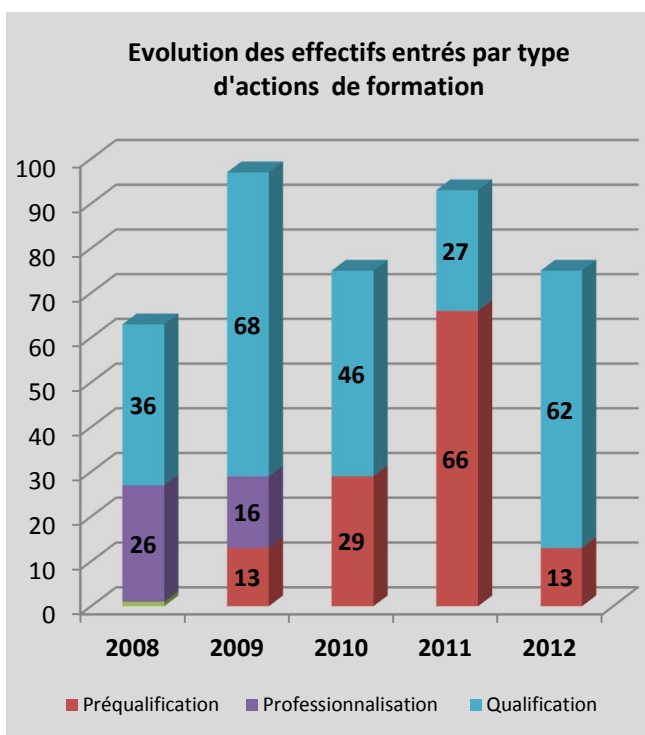
→ On constate une baisse des financements FPC Région Alsace depuis 2009 correspondant à la **volonté de la FRTP de travailler principalement sur des actions conjoncturelles construites sur-mesure et de favoriser la voie de l'apprentissage.**

→ TP –Répartition par niveaux de formation de 2008 à 2012 – Région Alsace- FPC



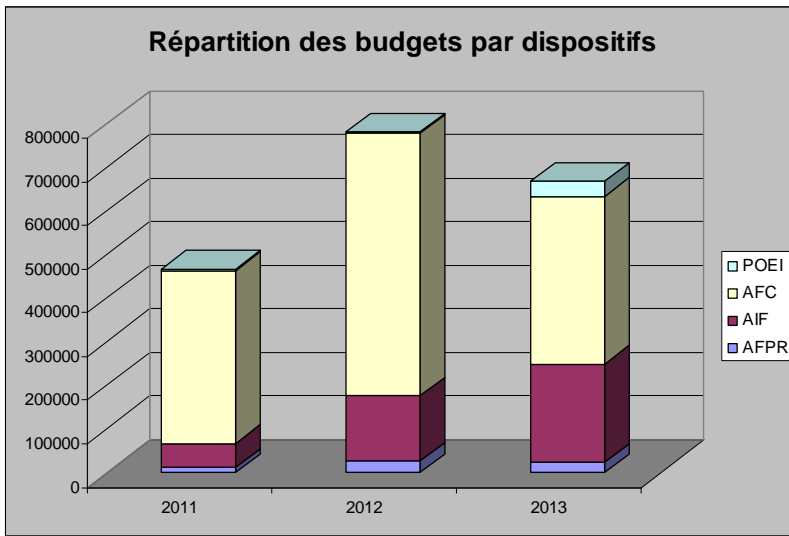
Les financements portent majoritairement sur les effectifs de niveau V (qualification) et infra V (préqualification, sas, chantier école).

→ TP –Répartition par types d'actions de 2008 à 2012 – Région Alsace- FPC



En 2008, l'offre préqualifiante dans les TP est inexistante : elle se développe progressivement avec un pic en 2011 liée aux projets conjoncturels sur le chantier LGV Est. En 2012, l'offre qualifiante représente 82% des effectifs et 75 % de l'engagement financier de l'offre régionale de formation des Travaux Publics (service FPC Région Alsace).

FORMATION CONTINUE des demandeurs d'emploi - Données Pôle emploi

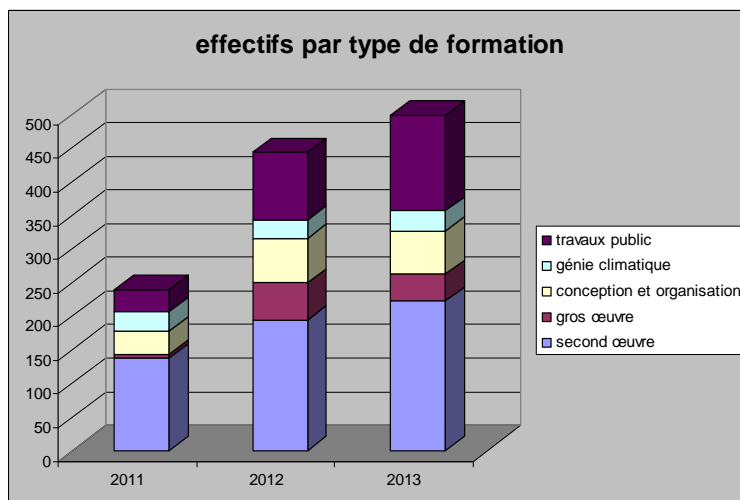
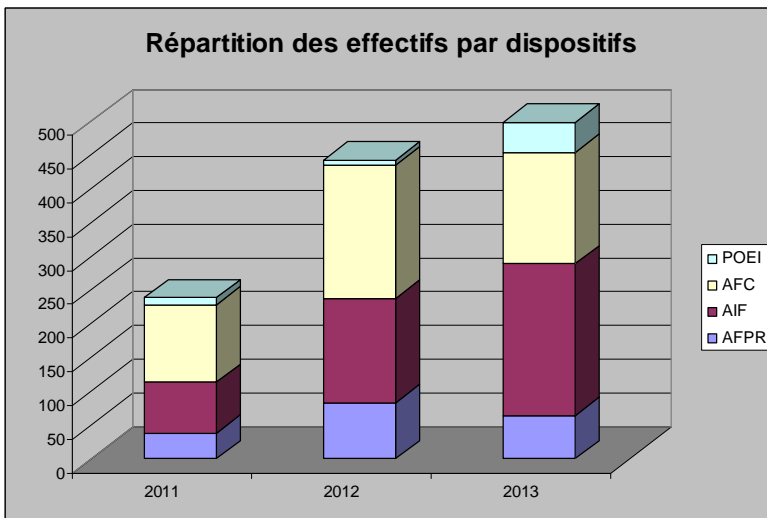


AFPR : action de formation préalable à l'embauche (en lien direct avec un projet de recrutement d'une entreprise)

POEI : préparation opérationnelle à l'emploi et à l'insertion (en lien direct avec un projet de recrutement d'une entreprise)

AIF : action individuelle de formation (en lien avec le projet professionnel d'un demandeur d'emploi)

AFC : achat collectif de formation (en lien avec un besoin collectif repéré sur les territoires)

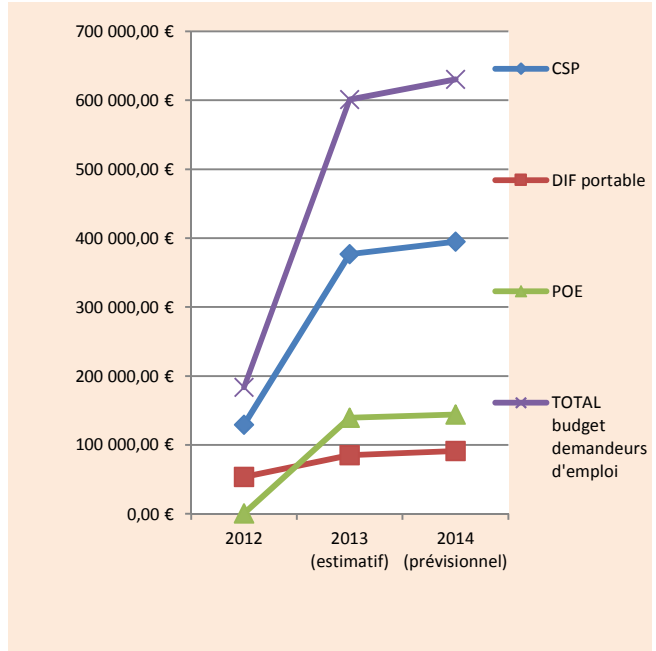
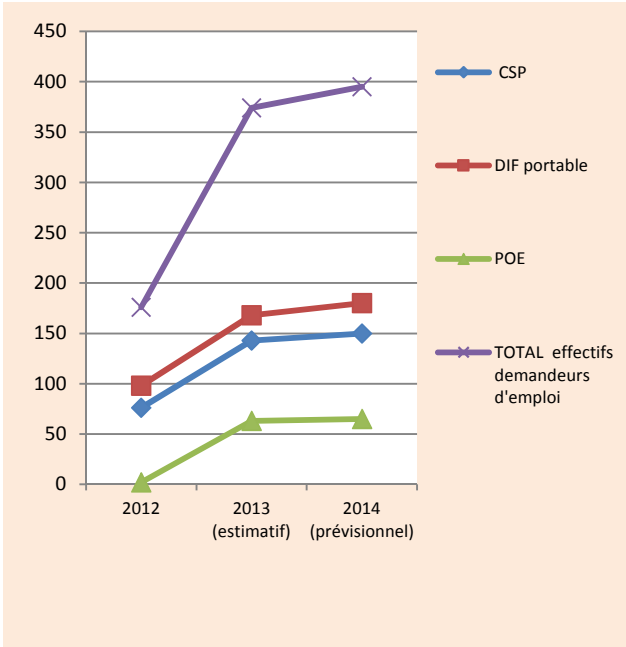


FORMATION CONTINUE - Données Constructyts

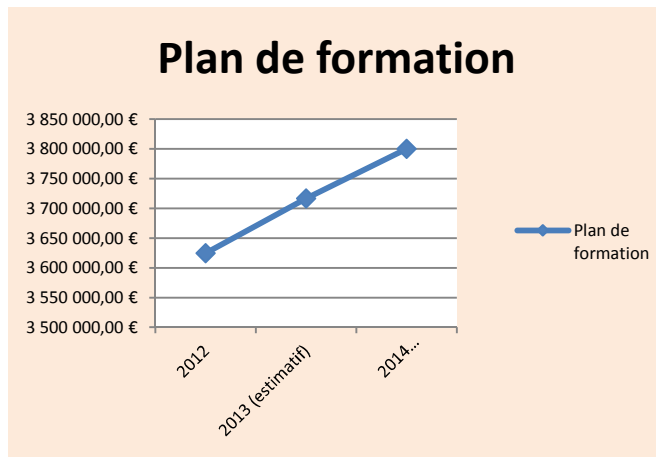
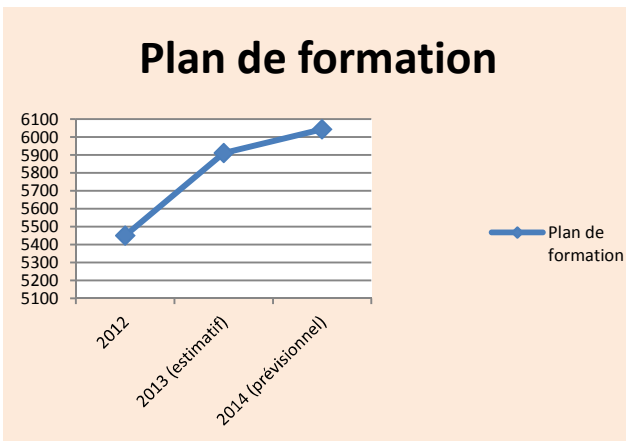
Evolution des effectifs formés et des budgets de 2012 à 2014 – Constructyts

BATIMENT

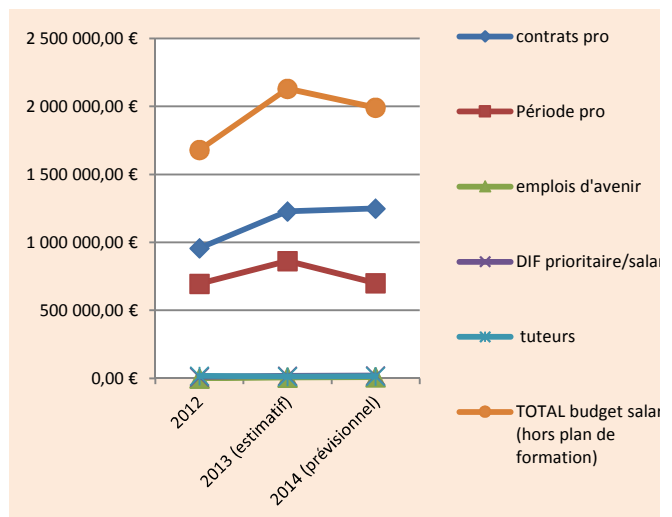
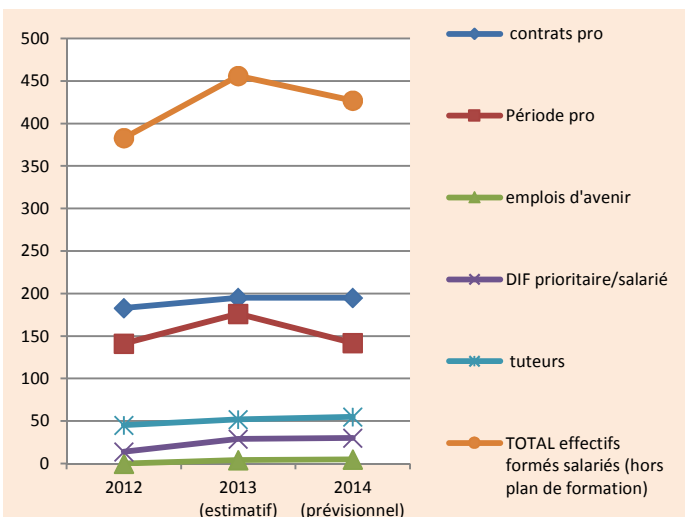
Pour les demandeurs d'emploi :



Pour les salariés :

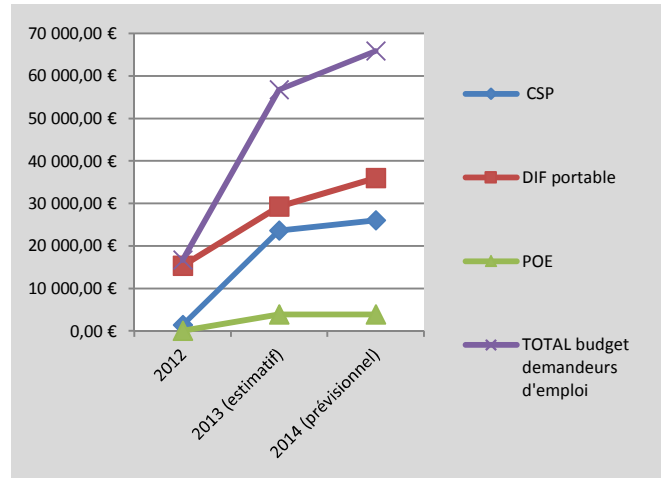
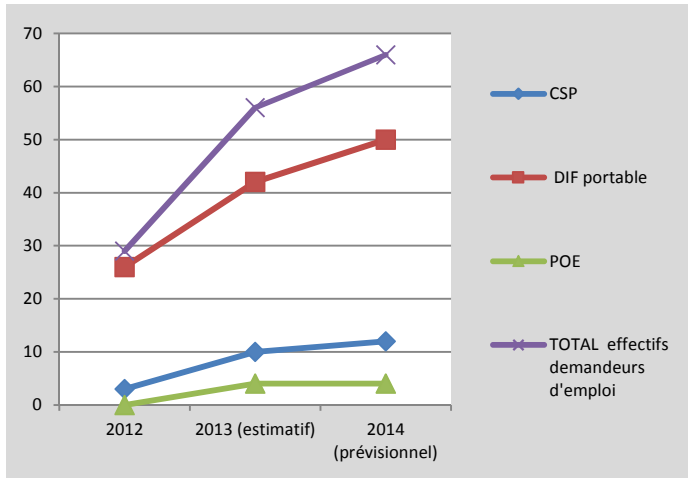


Salariés « hors plan de formation » :

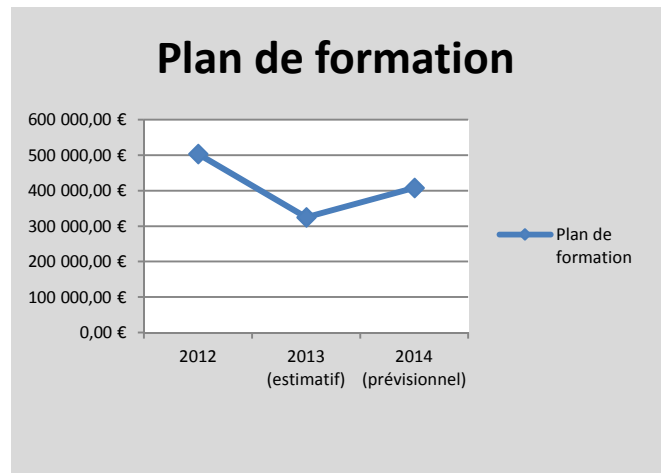
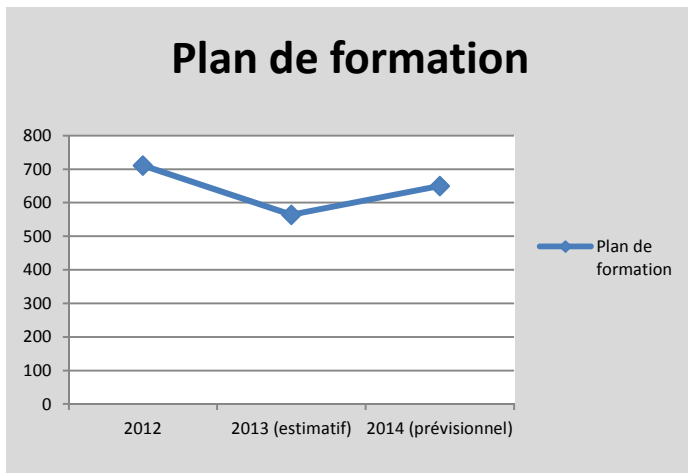


TRAVAUX PUBLICS

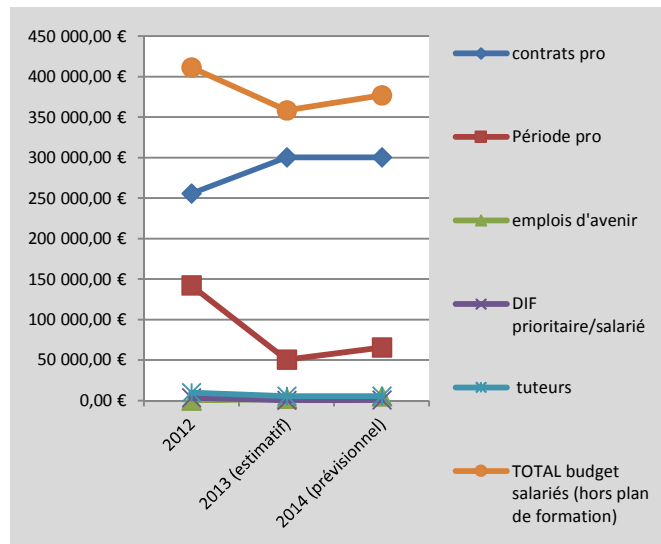
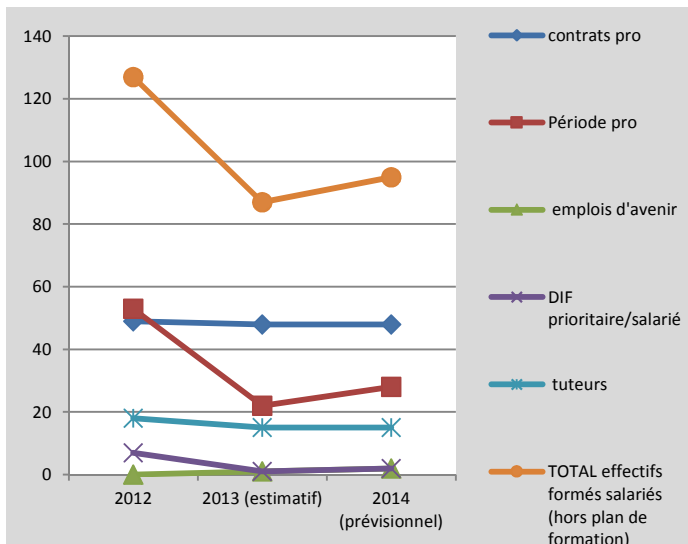
Pour les demandeurs d'emploi :



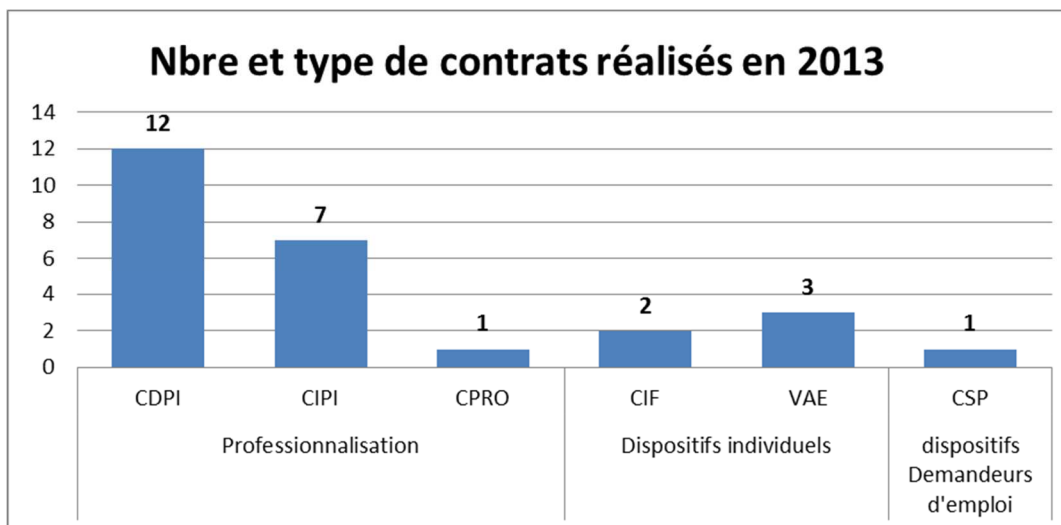
Pour les salariés :



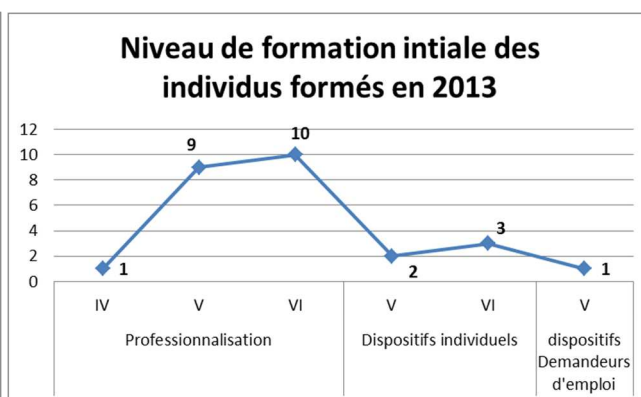
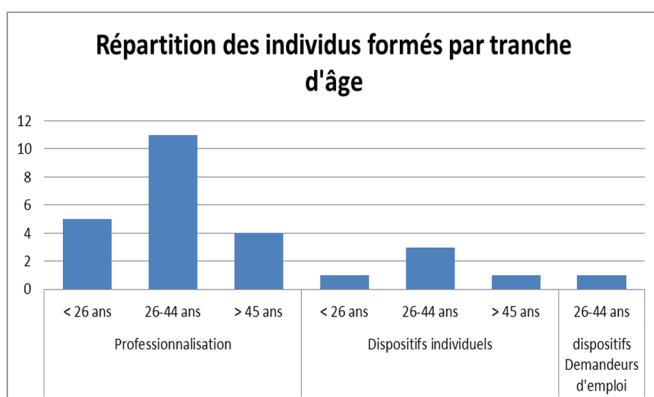
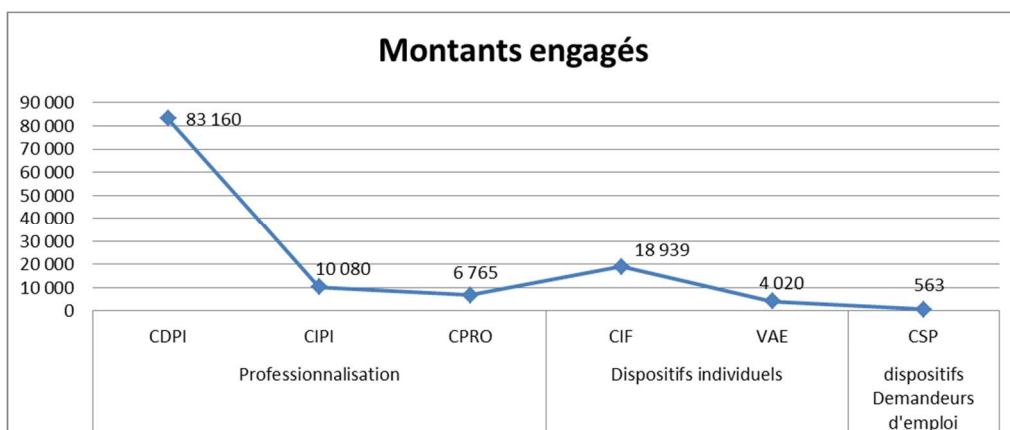
Salariés « hors plan de formation »



BATIMENT

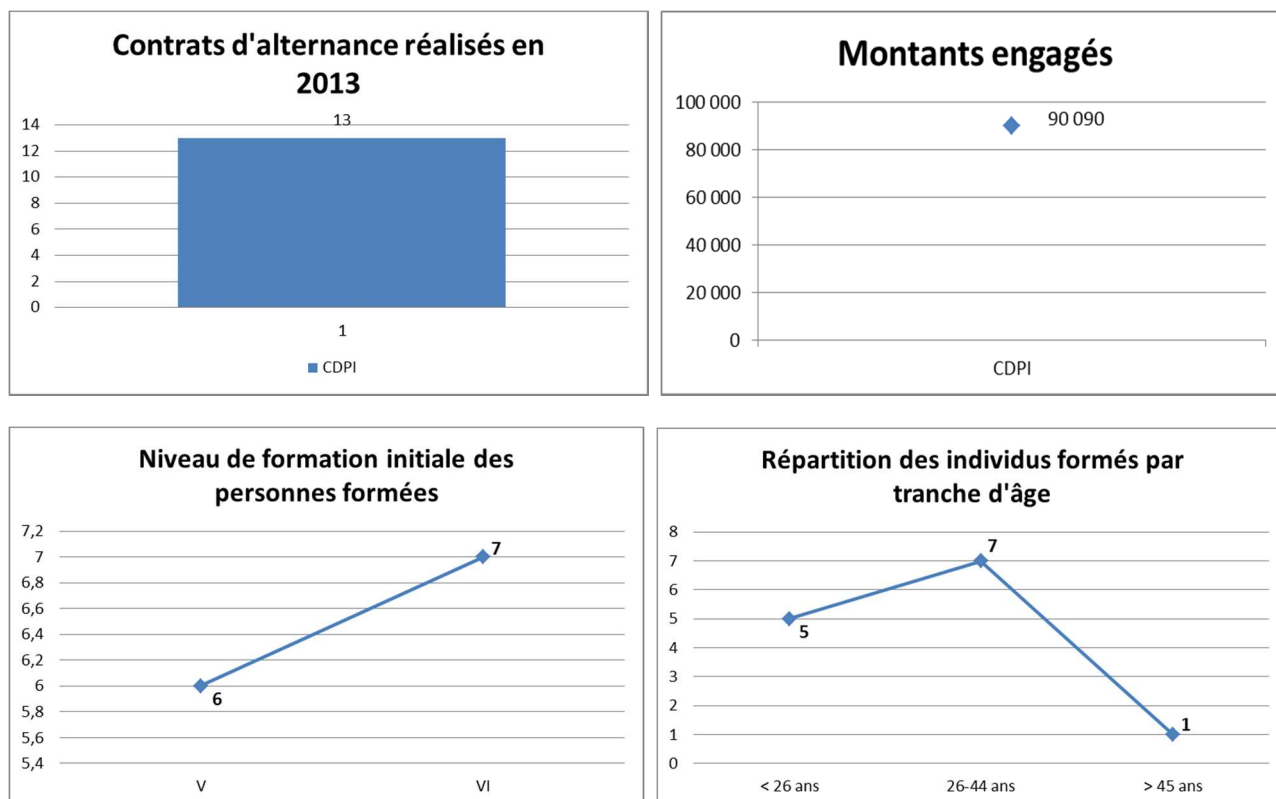


Le CDPI (contrat de développement professionnel intérimaire) et le CIPI (contrat d'insertion professionnelle intérimaire) sont des contrats particuliers de la branche du travail temporaire, correspondant l'un et l'autre à des publics, des objectifs et des durées de formation spécifiques. Ce sont des dispositifs contribuant à la qualification et la sécurisation des salariés de la Branche.



- **235 contrats d’alternance** ont été financés par le **FAF.TT en Alsace en 2013**, Soit un engagement financier de **1 million d’euros**
- Les contrats d’alternance financés dans le secteur du bâtiment en Alsace représentent 4% des contrats financés par le FAF.TT en France pour ce secteur
- Tous les contrats mis en œuvre par les agences d’emploi en Alsace l’ont été pour des salariés masculins. Au plan national, 8 contrats ont été réalisés pour des personnels féminins.

TRAVAUX PUBLICS



- Peu de réalisation en 2013 dans le domaine des Travaux publics sur la région Alsace. Pour la même période, 226 actions de formation en alternance ont été réalisées par des entreprises de travail temporaire en France, pour un engagement de 1,2 million d’euros ;
- 2 actions en alternance ont concerné des salariées ;
- En 2013, le FAF.TT a également financé 11 CIF et 11 dispositifs demandeurs d’emploi (POEC et CSP) pour des formations relevant du domaine des Travaux Publics. Aucun projet n’a été réalisé en Alsace.

3- Récapitulatif des éléments physico-financiers: les efforts financiers des différents acteurs de la formation du BTP en Alsace

LES EFFORTS FINANCIERS DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE BTP EN 2012 :

BATIMENT

- La Région Alsace (coûts pédagogiques- hors rémunération des stagiaires):

- 5,8 M€ pour la formation de 2 979 apprentis
- 8 M€ pour la formation de 1 546 demandeurs d'emploi

- L'Education Nationale:

- 42,5 M€ pour la formation de 3514 élèves.

- Pôle emploi:

- 781 964 € pour la formation de 343 demandeurs d'emploi

- Agefiph :

- 167 056 € pour la formation de 22 travailleurs handicapés (demandeurs d'emploi)

- Constructys:

- 183 635 € pour la formation de 176 demandeurs d'emploi
- 1,68 M€ pour la formation de 383 personnes en contrats et périodes de professionnalisation, DIF portables, POE , les CSP et formations de tuteurs
- 3,62 M€ pour la formation de 5 450 salariés au titre du plan de formation.

- FAF TT :

- 1 M€ pour 235 contrats en alternance en 2013 (données 2012 n.c.)

TRAVAUX PUBLICS

- La Région Alsace (coûts pédagogiques- hors rémunération des stagiaires):

- 625 993 € pour la formation de 228 apprentis
- 337 835 € pour la formation de 75 demandeurs d'emploi

- L'Education Nationale:

- 1,287 M€ pour la formation de 77 élèves.

- Pôle emploi:

- 165 740 € pour la formation de 100 demandeurs d'emploi

- Constructys:

- 16 717 € pour la formation de 29 demandeurs d'emploi
- 411 333 € pour la formation de 127 personnes en contrats et périodes de professionnalisation, DIF portables, POE , les CSP et formations de tuteurs
- 503 278€ pour la formation de 711 salariés au titre du plan de formation.

- FAF TT :

- 90 000 € pour 13 contrats en alternance en 2013 (données 2012 n.c.)

4- La relation emploi-formation

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR CES METIERS EN ALSACE :

13 796 demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi au 31/12/2013 :

- Pôle emploi a identifié un besoin de formation pour **14,4%** d'entre eux,
- Pôle emploi a évalué la maîtrise des compétences pour **13%** d'entre eux.

BTP			Bâtiment			TP
Etudes - conception	Encadrement	Travaux et gros œuvres	Montage structures	2 nd œuvre	Maintenance	Extraction - engins TP
765	440	3840*	371	6711**	1 012	657***
5 055			8 094			657
36%			59%			5%

*dont 1700 préparation GO/ TP et 1 400 maçonnerie

** dont 1 700 peinture, 1 300 électricité et 970 sanitaire/ thermique

***dont 640 conduite engins TP

L'ESTIMATION DES SORTANTS DE FORMATION EN ALSACE:

Plus de 5000 personnes sont sorties de formation initiale et continue du BTP en 2013 et sont susceptibles de se présenter sur le marché de l'emploi.



→ **Les sortants de formation initiale en Alsace en 2013** (toutes années confondues et hors Université) :

- **2600 jeunes en dernière année de formation** dans le **bâtiment**, (50% qui sortent de l'apprentissage et 50% d'un lycée professionnel)
- **150 jeunes en dernière année de formation** dans les **TP**, (dont 120 apprentis et 30 lycéens)

→ **Les sortants de formation continue en Alsace en 2013:**

- **243** contrats de professionnalisation en 2012 (Constructys)
- **2 096** demandeurs d'emploi formés : **1167** par la Région Alsace, **430** par Constructys et **499** par Pôle emploi.

L'ESTIMATION DES BESOINS ANNUELS EN ALSACE de nouveaux professionnels :

→ **L'évolution des effectifs dans la construction de 2008 à 2012 - OREF Alsace**

Evolution de l'emploi salarié dans la construction sur 5 ans (Tableau de bord régional 2014+ RT 2014- OREF Alsace) : **- 6,9%**

Le secteur d'activité du BTP est le seul secteur où l'on observe la plus grande disparité d'évolution des effectifs salariés d'un territoire à l'autre :

- L'Alsace du Nord affiche des destructions d'emploi chaque année depuis 2008 ;
- Effectifs stables jusqu'en 2011 sur le territoire de Centre Alsace avant de perdre plus de 4% en 2012
- Diminution des effectifs entre 2008 et 2009 sur le territoire de Strasbourg avant d'augmenter légèrement chaque année par la suite.

→ **La satisfaction des offres d'emploi³**

En 2013, **5166** offres du secteur du BTP ont été déposées à pôle emploi, **dont 1206 ont bénéficiées d'un service de présélection**. Ces offres ont été **satisfaites à 75,9%** ; dans au moins **57,9%** le candidat recruté a été proposé par Pôle emploi.

→ **L'enquête Besoins en Main d'Œuvre 2013**

Source : Pôle emploi

- **2768 projets** de recrutements (13,2% emplois saisonniers), soit 6% des projets de recrutements en Alsace.
- **Difficultés recrutements 62%**
- **Forte proportion de contrats de courte durée et en intérim** (durée moyenne des contrats en intérim = 2,5 semaines).

BTP		Bâtiment		TP
Etudes	Encadrement	Gros œuvre	2 nd œuvre	extraction - engins TP
212	238	785*	1017**	462***
450		1856		462
36%		59%		5%

*dont 300 ouvriers non qualifiés

**dont 370 ouvriers non qualifiés

***dont 77 conduite engins TP, 200 ouvriers non qualifiés

4 catégories de métiers dans le bâtiment (ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, menuisiers et électriciens) **sur 15 tous secteurs confondus enregistrent les plus fortes variations à la baisse de projets de recrutement.**

Quantitativement, il conviendrait donc que, parmi les 5156 établissements avec salariés d'Alsace, **tous embauchent une personne issue de formation dans l'année, pour que chaque personne formée puisse espérer trouver un emploi**. Cette appréciation est à moduler en fonction des formations préparées et des métiers pour lesquels des emplois sont en recrutement.

Les taux d'insertion (OREF Alsace 2011)

- **Des jeunes** (lycées + CFA) : **65%** dans le BTP (vs 63% tous secteurs)
 - **71% pour les apprentis**
 - **53% pour les lycéens**
- **Des demandeurs d'emploi** (après formation PRF) : **43%** en emploi (vs 48% tous secteurs)

5- Les priorités d'aménagement de l'offre de formation professionnelle

Priorité 1- Moderniser et adapter l'offre de formation technologique et professionnelle aux enjeux des lois « Grenelle » en mobilisant l'ensemble des expertises et des outils existants en Alsace

- 1- **Outils l'appareil de formation pour viser les orientations régionales définies dans le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)**

BATIMENT

Prévu par la loi Grenelle 2 et approuvé le 29 juin 2012 par la Région Alsace et l'Etat, le Schéma Régional Climat Air Energie fixe, pour l'Alsace, les engagements en matière de transition énergétique. L'objectif est de réduire la consommation énergétique alsacienne de 20% d'ici 2020, de diviser par 4 les émissions à effet de serre entre 2003 et 2050, de faire croître la production d'énergies renouvelables de 20% à 2020, de réduire la pollution atmosphérique et enfin d'améliorer la prise en compte des effets du changement climatique dans les politiques du territoire. Ce schéma est un véritable outil stratégique qui offre notamment un cadre de développement privilégié pour les filières d'économie concernées par les questions énergétiques, dont le bâtiment.

Méthodologie :

- o **Renforcer les collaborations avec le programme energivie.info** pour adapter l'offre de formation du bâtiment aux enjeux en matière d'efficacité énergétique en Alsace ;
- o **S'appuyer sur les résultats de l'expérimentation des métiers de l'économie verte** en Alsace ;
- o **Mobiliser des outils de formation des professionnels, des enseignants, des formateurs à la maîtrise du geste pour ses bâtiments sobres, efficaces énergétiquement et durables :**
 - Outil existant : le **centre de ressources energivie.pro**

L'objectif principal du Centre de ressources energivie.pro du bâtiment durable en Alsace est de faciliter l'adaptation des professionnels (dont les équipes pédagogiques des lycées, des CFA, de la formation continue) du bâtiment aux techniques de construction et de rénovation basse consommation. Pour y parvenir, le Centre de ressources recherche la mutualisation des savoirs et savoir-faire, l'accès à une information pertinente et ciblée. Ses trois grandes missions sont réparties entre l'observation (retours d'expérience et opérations exemplaires), la diffusion (organisation de visites de chantiers, d'ateliers, etc.) et la formation (recensement des besoins et promotion des formations existantes).

- Outil à développer en Alsace : le programme **PRAXIBAT®(ADEME)** :

Initié par l'Ademe, ce programme mobilise en région **les acteurs de la formation continue et initiale**, les organisations professionnelles, le Conseil Régional et les services de l'Etat. L'enjeu est de mailler le territoire pour que chaque artisan ou salarié, chaque installateur, chaque élève, chaque apprenti, chaque stagiaire de la formation continue puisse trouver à proximité un **outil de formation à la maîtrise du geste**. PRAXIBAT® mutualise les moyens techniques et financiers des partenaires, pour concevoir, moderniser et favoriser l'accès à des **plateaux techniques** conformes à des exigences technologiques et pédagogiques précises, en y associant des **kits pédagogiques** et **des formations de formateurs adaptées**. L'innovation est de mettre très fortement l'accent sur les travaux pratiques à réaliser par les stagiaires afin qu'ils soient capables à l'issue des sessions de formation de maîtriser les gestes indispensables à la bonne réalisation des travaux d'efficacité énergétique (enveloppe) et particulièrement d'isolation et d'étanchéité à l'air.

Objectifs fixés : Ajuster les plateformes de formation en Alsace aux enjeux de la transition énergétique.

Calendrier / échéances :

- Dès l'automne 2014 : Mobiliser energivie.pro dans le cadre des formations dispensées à l'AFPA ; bilan de l'expérimentation de l'économie verte
- 2015 : appel à projet Praxibat.

2- Participer aux projets et actions du Campus des métiers et des qualifications de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique

BATIMENT

Le rapport annexé à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n° 2013-595 du 8 juillet 2013 fixe l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes. Les campus des métiers et des qualifications participent de cette ambition.

Méthodologie :

Un projet de Campus des métiers et des qualifications de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique a été élaboré par le Rectorat, en étroite collaboration avec la Région Alsace. Il cible particulièrement l'enjeu de la nécessité d'intensifier l'effort de formation identifié comme indispensable par les lois Grenelle et qui s'inscrit pleinement dans la politique énergétique de l'Alsace, renforcée par le Schéma Régional Climat Air Energie de l'Alsace approuvé par le Conseil Régional et arrêté par le Préfet de région le 29 juin 2012. Le pôle de compétitivité « Alsace Energivie » est également partie prenante du projet.

Ainsi, ce Campus des métiers et des qualifications de l'«Eco-construction et de l'Efficacité Energétique» favorisera le rapprochement entre les différents établissements, permettra de communiquer sur une filière de formation en intégrant tous les niveaux et les statuts (scolaires, apprentis, étudiants, stagiaires de la formation professionnelle) et contribuera à l'attractivité de la formation.

Le label obtenu offrira une visibilité nationale et permettra de mobiliser, voire de mutualiser, plusieurs outils et plusieurs expertises en Alsace.

Objectifs fixés :

- Intensifier l'effort de formation (initiale et continue) identifié comme indispensable par les lois « Grenelle » en mobilisant, voire en mutualisant, les expertises et les moyens existants ;
- Soutenir, par la formation, les politiques de développement économique et social ;
- Renforcer les coopérations entre le système d'éducation et de formation et le monde économique afin de soutenir le développement de filières d'avenir ;
- Proposer des formations professionnelles d'excellence dans l'éco-construction et l'efficacité énergétique en Alsace.

Calendrier / échéance : Dépôt de la candidature en décembre 2014 ; mise en œuvre dès labellisation.

Formation initiale

Les positions stratégiques globales des organisations professionnelles en matière de formation initiale (avis de la CPREF du BTP de mai 2014):

BATIMENT

- La priorité sera donnée à l'accès aux **formations par la voie de l'apprentissage pour les niveaux V ou IV** selon le niveau de technicité des métiers ;
- **Maintenir** quantitativement et qualitativement les **formations par la voie scolaire et par apprentissage** du CAP au diplôme d'ingénieur ; assurer la **complémentarité et à la cohérence territoriale** de l'offre de niveau V à III.
- **Maintenir l'action des développeurs de l'apprentissage**
- **Assurer** l'intégration des thématiques « santé », « sécurité » et « développement durable » dans toutes les formations initiales.

TRAVAUX PUBLICS

Maintenir la carte des formations initiales en l'état : **la profession soutient prioritairement l'accès à l'emploi des jeunes suite à la formation initiale.**

NB : les tendances en termes de diplômes :

- Selon la CAPEB, **les artisans des métiers de la peinture, de l'électricité et du métal privilégient des titres spécifiques de l'artisanat** : CTM (Certificat Technique des Métiers- niveau V), BTM (Brevet de Technicien des Métiers- niveau IV), le BM (Brevet de Maîtrise- niveau IV), BMS (Brevet de Maîtrise Supérieur- niveau III).
- La FFB Alsace-privilégie les diplômes de l'Education Nationale du niveau V au niveau II. Sur le niveau III elle souhaite compléter les titres de l'Education Nationale par celui spécifique de l'artisanat, à savoir par le Brevet de Maîtrise.
- La FRTTP privilégie les diplômes de l'Education Nationale.

Priorité 2 – Aménager la carte de formation initiale par niveaux et par filières, tout en maintenant une offre de formation professionnelle par apprentissage, notamment des niveaux V et IV

Dans un contexte dans lequel les effectifs en apprentissage sont en baisse, il va falloir renforcer les efforts pour maintenir l'offre de formation par apprentissage, notamment des premiers niveaux de qualification.

Dans ce sens, les organisations professionnelles représentatives s'engagent à **promouvoir l'apprentissage et à favoriser l'optimisation des places en formation** en se prononçant en fonction des besoins des employeurs en matière de compétences actuels et futurs :

- En donnant en avis réaliste et raisonnable sur l'ouverture ou le transfert de sections,
- En renforçant leur communication de l'existence et de la pertinence de ces formations auprès des employeurs.

En parallèle à cet engagement, les organisations professionnelles représentatives, le Rectorat et la Région Alsace ont décidé **d'investir une démarche par filières et par niveaux pour aménager la carte des formations par apprentissage** de manière à l'adapter aux besoins du secteur. Toutes les **formations à faibles effectifs ont ainsi fait l'objet d'un travail concerté**, détaillé ci-dessous.

Méthodologie :

Dans un premier temps, en septembre 2014, **la Région Alsace** a réuni les CFA intervenant dans le cadre des formations dans le BTP afin d'analyser la carte existante et de dégager des pistes qui ont, en octobre 2014, été soumises aux représentants de la branche et du Rectorat.

A l'issue de ce travail de concertation, des **propositions concrètes** ont établies pour les sections concernées, en fonction notamment des pistes suivantes :

- Mutualisation, transfert ou fermeture de sections,
- Mixage de publics (personnes en formation continue dans le cadre de contrats de professionnalisation, d'emplois d'avenir, de création d'entreprises...)
- Mobilisation des développeurs d'apprentissage pour optimiser des sections préalablement ciblées,
- Implication particulière des organisations professionnelles pour renforcer le lien avec les entreprises et promouvoir l'apprentissage.

Objectifs fixés :

- Déterminer les priorités et actions à mener au regard des difficultés constatées dans les **différentes filières de formation initiale du secteur, notamment en apprentissage** ;
- **Ajuster** au mieux l'offre de formation initiale par apprentissage aux besoins en compétences actuels et futurs de vos entreprises ;
- **Articuler voire mixer**, lorsque c'est pertinent, l'offre par apprentissage et l'offre par voie scolaire ;
- **Optimiser** les places d'apprentissage existantes par secteur d'activité.

Les décisions d'aménagement de la carte de formation initiale par filières et par niveaux pour la période 2015-2016

Zoom sur les formations à faibles effectifs à la rentrée 2014

TRAVAUX PUBLICS

Constats : (Effectifs transmis par les CFA mi septembre 2014)

- 154 apprentis septembre 2014 / 157 en décembre 2013 soit **1,9 % en moins** à ce jour sur la globalité quelle que soit l'année de formation
- S'agissant des 1^{ère} années seulement (nouveaux apprentis): 51 apprentis septembre 2014 / 63 en décembre 2013, **soit 19 % en moins** à ce jour.

Concernant l'évolution par niveaux de formation dans le secteur Travaux Publics :

- **Niveau V :** 63 apprentis septembre 2014 / 74 décembre 2013 **soit - 14,8 % sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (24 en septembre 2014 / 41 en décembre 2013), baisse de 41,4 %.**
- **Niveau IV :** 60 apprentis septembre 2014 / 52 décembre 2013 **soit + 15,38 % sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (12 en septembre 2014 / 7 en décembre 2013), augmentation de 71 %.**
- **Niveau III :** 31 apprentis septembre 2014 / 31 décembre 2013 **soit stabilité sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (15 en septembre 2014 / 15 en décembre 2013), stabilité également.**

Décisions : La répartition de l'offre de formation est jugée cohérente par la profession, les motifs de la baisse des contrats d'apprentissage étant majoritairement liés à la conjoncture économique (*diminution des marchés publics*). Il est donc décidé de maintenir la carte de formation par apprentissage en l'état en ciblant les efforts autant que possible sur l'optimisation des places de niveau V.

Calendrier / prochaine échéance : un point sera refait en décembre 2014, pour vérifier l'état des effectifs en apprentissage en niveau V.

BATIMENT HORS BOIS

Constats : (Effectifs transmis par les CFA mi septembre 2014)

- 1882 apprentis septembre 2014 / 2069 décembre 2013 soit 9 % en moins à ce jour sur la globalité quelle que soit l'année de formation
- S'agissant des 1^{ère} années seulement (nouveaux apprentis): 840 apprentis septembre 2014 / 1048 décembre 2013, soit 19,8 % en moins à ce jour.

Concernant l'évolution par niveaux de formation dans le secteur Bâtiment hors Bois :

- **Niveau V** : 1 166 apprentis septembre 2014 / 1376 décembre 2013 soit – 15,25 % sur la globalité quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (561 en septembre 2014 / 746 en décembre 2013), baisse de 24,8 %.**
- **Niveau IV** : 513 apprentis septembre 2014 / 493 décembre 2013 soit + 4 % sur la globalité quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (146 en septembre 2014 / 173 en décembre 2013), baisse de 15,6 %.**

Les effectifs en niveau IV augmentent mais uniquement à compter de la classe de première, la seconde Bac Pro trouvant difficilement sa place.

- **Niveau III** : 159 apprentis septembre 2014 / 134 décembre 2013 soit + 18,65 % sur la globalité quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (89 en septembre 2014 / 70 en décembre 2013), augmentation de 27 %.**
- **Niveau II** (Licence Pro 1 an): 44 apprentis sept 2014 / 59 décembre 2013 soit – 25,4 %.

En résumé augmentation des niveaux IV (pour les Bac Pro, uniquement à partir de la classe de première) et des niveaux III. Très forte baisse des niveaux V et II.

En parallèle, les établissements scolaires ont vu leur section scolaire se compléter par rapport aux autres années.

Sections « maçonnerie » de niveau V

Baisse constatée des effectifs depuis 5 ans (notamment due à une baisse significative des constructions neuves : -58% dans le 68) : les CFA sont passés de plusieurs classes de CAP maçon à une seule section par CFA. A la rentrée 2014, la baisse ayant été encore plus significative (sauf à Colmar), les CFA ont été amenés à regrouper ces classes avec d'autres sections. La viabilité de certaines sections CAP Maçon se pose pour la rentrée 2015. La question de la pertinence du CAP construction béton armé est également posée.

Décisions : Les organisations professionnelles du bâtiment interrogeront la filière maçonnerie et ses entreprises sur leurs besoins à court et moyen terme.

En fonction des réponses, la carte de formation des **CAP maçonnerie et construction béton armé** pourra être aménagée, dans un premier temps, de manière « temporaire » pour **répondre à un effet conjoncturel d'urgence.**

Concernant le **BP maçon** (effectif stable à ce jour mais le manque de vivier CAP aura sans doute un effet à moyen terme), il faudra **anticiper la difficulté en travaillant sur mixage de public FI / FPC** sur les BP maçon de Saverne et Cernay.

Calendrier / prochaine échéance : la FFB, la CAPEB et les SCOP du BTP feront un retour de leurs investigations à la Région Alsace en **février 2015**, afin que la rentrée 2015 puissent être anticipée.

Offre de niveau IV en métallerie

La Région Alsace, le Rectorat et les représentants de la profession constatent que les effectifs en formation initiale de niveau IV par apprentissage du Haut Rhin sont très faibles et s'interrogent sur l'adéquation entre cette offre et les réels besoins des entreprises dans le Haut Rhin. Ils souhaitent qu'une réflexion soit menée sur la pertinence de cette offre avec les représentants des corps de métiers concernés.

Les questions qui sont posées :

- le CTM zingueur ferblantier répond-il aux besoins de la profession ? ou les professionnels ont-ils plutôt recours aux futurs salariés formés sur un Titre Professionnel (en formation continue)?
- Bac pro et BP : quelle est la position des professionnels du secteur ?

Décisions : la CAPEB propose d'organiser une réunion entre la Région Alsace et les représentants de ces métiers sur le 68 en y associant l'AFPA, pour mener une réflexion régionale sur ces diplômes et l'avenir de ces diplômes.

Calendrier / prochaine échéance : cette réunion sera organisée en **février 2015**.

CAP Carreleur / mosaïste

Transfert de la section CAP Carreleur Mosaïste de Colmar à Cernay rentrée 2014 : la méthodologie préalable à un transfert de section, et l'importance de solliciter la Région Alsace préalablement à ce type de décision, est rappelé.

Décisions : adhésion des représentants de la profession à cette méthodologie et au transfert de la section CAP Carreleur Mosaïste de Colmar vers Cernay.

CAP Solier/ moquettiste

En 2014, il existe 4 sections formant au CAP Solier/ moquettiste par apprentissage en Alsace, avec un effectif très faible d'apprentis, voire pas d'apprenti du tout.

Décisions : dès la rentrée 2015, une seule section du CAP Solier/ moquettiste sera proposé en Alsace (CFA des Compagnons du Devoir)

Calendrier : application de la décision à la rentrée 2015.

Offre de niveau V et IV en peinture

A ce stade, il reste difficile de déterminer si la baisse du nombre de contrats d'apprentissage est un effet de conjoncture ou une tendance à plus long terme.

Décisions :

- Niveau V : le Rectorat propose de réduire l'offre de formation de niveau V par voie scolaire à Cernay (du fait d'une évolution de l'offre de formation par voie scolaire à Cernay vers la construction bois) : l'une des 2 sections CAP peintre par voie scolaire de Cernay serait remplacée par un CAP constructeur bois. Une attention particulière sera également portée à la prochaine rentrée sur l'évolution des sections par apprentissage.
- Niveau IV : la CAPEB proposera une rencontre entre la Région Alsace et les Fédérations de la peinture en Alsace.

Calendrier / prochaine échéance : cette réunion sera organisée en **février 2015**.

CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités

Pour cette formation, les employeurs semblent privilégier la formation de salariés en emploi d'avenir, ce qui pourrait expliquer les faibles effectifs en apprentissage.

Décisions : Une meilleure coordination avec la formation des salariés en emploi d'avenir est à mettre en œuvre. A cette fin, le Rectorat et la Région Alsace souhaitent que le GRETA se rapproche du CFA Nessel d'Haguenau pour qu'y soient optimisées les places de formation (mixage de publics) dès la rentrée 2015.

Calendrier / prochaine échéance : dès la **rentrée 2015**.

Bac Pro technicien d'études du bâtiment option A, études et économie BTS Etudes et économie de la construction BTS Bâtiment

L'offre par voie scolaire est conséquente pour ces diplômes. La question de l'adéquation entre l'offre proposée par voie scolaire et par apprentissage et les besoins des entreprises reste posée.

Décisions : la Région Alsace et le Rectorat vont investir la piste des possibilités de mixage de publics (voie scolaire et apprentissage) pour la rentrée 2016.

Calendrier / prochaine échéance : investir les pistes de réflexions **dès 2015 pour préparer la rentrée 2016**.

BOIS ET AMEUBLEMENT

Constats : (Effectifs transmis par les CFA mi septembre 2014)

- 452 apprentis sept 2014 / 527 en décembre 2013 soit 14,23 % **en moins** à ce jour sur la globalité quelle que soit l'année de formation.
- S'agissant des 1^{ère} années seulement (nouveaux apprentis en prenant en compte aussi les entrées directes en classes de 1^{ère} pour les Bac Pro) : 212 apprentis sept 2014 / 225 en décembre 2013, **soit 5,77 % en moins à ce jour.**

Concernant l'évolution par niveaux de formation dans le secteur Bois et Ameublement :

- **Niveau V** : 268 apprentis sept 2014 / 340 en décembre 2013 **soit - 21,17 % sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (147 en sept 2014 / 156 en décembre 2013), baisse de 5,77%.**
- **Niveau IV** : 162 apprentis sept 2014 / 159 en décembre 2013 **soit + 1,88 % sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année en prenant l'entrée directe en 1^{ère} Bac Pro (53 en sept 2014 / 58 en décembre 2013), baisse de 8,62 %.**
- **Niveau III** : 22 apprentis sept 2014 / 28 en décembre 2013 **soit - 21,43 % sur la globalité** quelle que soit l'année de formation. **Pour les effectifs en première année (12 en sept 2014 / 11 en décembre 2013), donc stabilité.**

CAP Constructeur Bois, Bac Pro Technicien constructeur bois et CAP Menuisier Installateur

Les représentants du secteur du Bâtiment notent que, si les effectifs de ces sections sont faibles, il est nécessaire de rappeler que la filière est relativement récente. Les référentiels ne sont pas encore maîtrisés par les employeurs et les maîtres d'apprentissage ne sont pas encore tous prêts à former des apprentis dans ce domaine.

Décisions :

- Etablir des parcours en 2 temps : démarrage des formations par voie scolaire puis par apprentissage (par exemple : CAP constructeur bois par voie scolaire puis CAP charpente par apprentissage en 1 an). Ces parcours seront co-construits par la Région Alsace, le Rectorat et les établissements de formation.

Calendrier / prochaine échéance : investir les pistes de réflexions **dès 2015 pour préparer la rentrée 2016.**

CFA Haguenau : CAP Charpentier et CAP Menuisier

La baisse des effectifs pour ces deux CAP est visiblement en lien direct avec l'ouverture de 2 BP : les entreprises auraient préféré privilégié les poursuites de parcours de leurs apprentis après le CAP vers le BP plutôt que de signer des contrats avec des nouveaux apprentis en CAP.

Décisions : explorer deux hypothèses :

- Modifier le calendrier d'ouverture de ces sections : tous les 2 ans au lieu de chaque année ;
- Mixage de public avec du public en formation continue.

Calendrier / prochaine échéance : investir les pistes de réflexions **dès 2015 pour préparer la rentrée 2016.**

CFA du lycée Corbusier : CAP Charpente et CAP Menuisier Fabricant

Les effectifs de ces deux sections sont particulièrement faibles.

Décision : transfert de ces sections vers d'autres CFA.

Calendrier / prochaine échéance : rentrée 2015.

CFA de Sélestat : BCP Menuisier Agenceur

Il n'y a plus d'apprenti dans cette section depuis plusieurs années.

Décision : Fermeture de la section. Une section en Alsace (Haguenau) suffit pour répondre aux besoins de la profession.

Calendrier / prochaine échéance : rentrée 2015.

CFA de Sélestat : CAP Ebéniste Sélestat

La question sur la nécessité de garder cette section ouverte, compte tenu des faibles effectifs et de la possibilité pour les apprentis de se former à Eschau, reste posée.

Décision : La Région Alsace soumettra cette question à FIBOIS.

Calendrier / prochaine échéance : rencontre avec la FFB Alsace, la CAPEB et les SCOP du BTP 1^{er} semestre 2015.

CFA de Saverne : Bac Pro Menuisier Agenceur Saverne

Décisions :

- la Région Alsace et le Rectorat vont investir la piste des possibilités de mixage de publics (voie scolaire et apprentissage) pour la rentrée 2015.

Calendrier / prochaine échéance : dès la rentrée 2015.

Formation continue des demandeurs d'emploi (futurs salariés)

Les positions stratégiques globales des organisations professionnelles en matière de formation continue des demandeurs d'emploi / futurs salariés (avis de la CPREF du BTP de mai 2014): :

BATIMENT

Adapter l'offre de formation pré qualifiante et qualifiante, en termes de durée et de contenus aux besoins émis avec les professions, en favorisant les parcours vers l'emploi en utilisant les périodes opérationnelles et complétés par de la professionnalisation

TRAVAUX PUBLICS

La profession prévoit **prioritairement de maintenir les emplois** dans le secteur ; l'offre de formation structurelle destinée aux demandeurs d'emploi est **réduite au minimum** (en l'occurrence, l'offre structurelle est supprimée). Des actions conjoncturelles pourraient être mises en place, dans la mesure où il y aurait des recrutements d'employeurs (petits volumes).

Priorité 3 - Adapter l'offre structurelle de formation continue pour les demandeurs d'emploi aux réalités de l'activité et répondre aux besoins des employeurs par l'articulation de dispositifs conjoncturels :

- 1- Baisser l'offre structurelle de la Région Alsace et développer une réponse réactive et souple aux besoins des employeurs en mutualisant les moyens des financeurs de la formation professionnelle

Méthodologie :

A cet effet, une réunion annuelle sera programmée entre les financeurs de formation des demandeurs d'emploi (Région Alsace, Constructys, Pôle emploi, FAF TT, AGEFIPH) chaque année au mois de mai afin de :

- Définir l'aménagement de l'offre structurelle de l'année N+1 : chaque année, l'offre structurelle sera ajustée par filière et par niveau en tenant compte des besoins en compétences des entreprises du secteur et de l'offre de formation initiale existant en Alsace ;
- Baisser la volumétrie de l'offre de formation structurelle (voire la durée des formations) financée par la Région Alsace et la compléter par des réponses conjoncturelles et territoriales en articulant les dispositifs et les moyens de l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle, en sachant que :
 - Constructys et le FAF TT interviennent dans le cadre de la professionnalisation (contrats en alternance) ou de la POE ;
 - Pôle emploi intervient plus particulièrement du point de vue des professionnalisations ;
 - FIFE pour la Région Alsace ;
 - L'AGEFIPH intervient pour la formation des Travailleurs Handicapés ;
- Mobiliser les places non pourvues en apprentissage pour développer le mixage du public (personnes en formation continue / jeunes en contrats d'apprentissage si le déroulé pédagogique le permet et avec accord du CFA).

BATIMENT

Calendrier / échéance : dès 2014, chaque année (au mois de mai).

Objectif fixé : ajuster l'offre de formation continue aux réalités de l'emploi dans le BTP et baisser l'offre structurelle régionale de formation (PRF) à hauteur de 200 places /an jusque fin 2016.

- 2- Préparer les futurs salariés à la maîtrise des gestes indispensables pour réaliser des travaux d'efficacité énergétique (enveloppe) et particulièrement d'isolation et d'étanchéité à l'air.

BATIMENT

Methodologie :

Dès 2015, une opération de formation innovante sera créée et conduite de permettre à demandeurs d'emploi, futurs salariés ou futurs artisans, de maîtriser les gestes indispensables pour réaliser des travaux conformes aux réglementations en matière d'efficacité énergétique (isolation, enveloppe).

Cette opération ciblera plusieurs corps de métiers, afin de permettre aux apprenants d'intégrer non seulement la technicité mais aussi l'importance de la coordination pour atteindre une rénovation globale performante.

Objectif fixé : Expérimenter une opération en Alsace (env. 20 apprenants) en articulant les moyens financiers et techniques, qui, en fonction des résultats, pourra être essaimée par la suite.

Calendrier / échéance : Mise en œuvre en 2015.

Priorité 4 - Renforcer le lien entre les demandeurs d'emploi « sortants de formation » et les opportunités d'emploi proposées par les entreprises :

Methodologie :

BTP

- o **Pôle emploi** sera un réel appui à la mise en œuvre de cet objectif : la Région Alsace et Pôle emploi s'accorderont pour établir un process permettant à Pôle emploi de transmettre les profils de candidats avant la fin des formations ; les modalités précises seront établies avec les organismes de formation, que ce soit dans le cadre de formations financées par Pôle emploi ou par la Région Alsace.
- o **Parallèlement et chaque trimestre**, la Région Alsace fournira aux organisations professionnelles, à l'OPCA et à Al'emploi la liste des formations continues du BTP qu'elle finance et dont la fin de formation est prévue pour le mois suivant. Les organisations professionnelles transmettront cette information dans la foulée aux employeurs du secteur du BTP.
- o Le maillage géographique et temporel des dispositifs sera également renforcé au regard des emplois et des besoins des employeurs : **mieux articuler les sorties de formations et les opportunités d'emploi en tenant compte des saisonnalités de l'activité.**

Objectif fixé : Viser un **taux d'insertion** à l'issue des formations professionnalisantes et qualifiantes **de 70%**.

Calendrier / échéance : Dès janvier 2015, tous les trimestres.

Priorité 5 - Sécuriser les parcours par une meilleure validation des profils avant la formation en évaluant les capacités et les compétences des candidats :

Méthodologie :

BTP

- Mobiliser les dispositifs « Pôle emploi » existants : enquêtes métiers, ateliers de validation de profils (auto-positionnement via les référentiels CQP), prestations « confirmer son projet de formation » (psychologue du travail), évaluations des capacités et des compétences professionnelles, évaluations en milieu de travail, évaluation par des professionnels de la branche...
- Mobiliser les outils de positionnement de la branche et de Constructys, dont la méthodologie consiste à identifier en amont les acquis et les lacunes des futurs salariés par le biais de divers outils afin de déterminer un parcours de formation personnalisé ;
- Les compétences de l'emploi seront également sollicitées ;
- Les SIAE seront régulièrement informées des démarrages de formation, afin qu'elles puissent positionner des salariés dont le projet aura été préalablement validé.

Objectifs fixés :

- Favoriser le parcours et l'insertion des personnes formées et répondre aux besoins en compétences des employeurs en améliorant le positionnement des candidats.
- Viser un **taux d'insertion** à l'issue des formations professionnalisantes et qualifiantes **de 70%** .

Calendrier / échéance : Dès 2015.

Formation continue des salariés et des artisans

Les positions stratégiques globales des organisations professionnelles en matière de formation continue des salariés et artisans (avis de la CPREF du BTP de mai 2014):

Pour les salariés d'entreprise et les artisans:

- Maintenir à l'emploi les salariés et développer les parcours professionnels
- Transmettre les savoirs et les compétences, en particulier en augmentant le nombre de tuteurs et en stabilisant le référentiel des formations de tuteurs intégrant l'accueil en sécurité des nouveaux entrants.
- Poursuivre la prise en compte des conclusions du Grenelle de l'environnement dans l'offre de formation.
- Accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques, sociales et environnementales par des formations modulaires.
- Favoriser la reprise et transmission d'entreprise, en privilégiant le recours aux formations de la Branche (Responsable Entreprise Artisanale du Bâtiment (REAB), L'École supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment (ESJDB), ...

BTP

Priorité 6 - Renforcer les compétences des entreprises alsaciennes en matière d'efficacité énergétique et de rénovation performante

Méthodologie :

- Renforcer les collaborations avec le programme energvie.info et le centre de ressources energvie.pro ;
- Participer au futur Service Public de l'Efficacité Energétique ;
- Collaborer aux politiques de l'Etat visant au maintien dans l'emploi et au développement des compétences des actifs impactés par les mutations économiques, notamment la transition écologique et énergétique ;
- Mobiliser la compétence des OPCA en matière de formation des salariés.

Objectifs fixés :

Outiller les professionnels pour leur permettre de se positionner sur le marché de la rénovation BBC en explorant les axes de formation suivants :

- Développement d'une meilleure coordination entre les corps de métiers → constitution de groupements de compétences pour proposer de la rénovation globale performante,
- Optimisation des devis, connaissance des solutions de financements, montage de dossiers financiers,
- Acquisition d'un discours commercial sur l'intérêt de l'approche globale d'une rénovation performante d'un point de vue énergétique,
- Maîtrise de la technicité en matière de rénovation BBC.

BATIMENT

Calendrier / échéance : janvier 2015.

6- Mise en œuvre et suivi de la convention d'application : L'engagement des signataires

La présente convention est conclue pour **une durée de 2 ans** à compter de sa date de signature.

La **mise en œuvre et le suivi de cette convention** pour le pilotage de l'offre de formation professionnelle dans le BTP sont assurés par les parties signataires :

- **Etat** M. le **Préfet de la région Alsace** ou son représentant.
M. le Recteur de **l'Académie de Strasbourg- Chancelier des Universités** ou son représentant
- **Région** M. le Président du **Conseil Régional d'Alsace** ou son représentant
- **Profession** M. le Président **de la Fédération Française du Bâtiment d'Alsace** ou son représentant,
M. le Président **de la Fédération Régionale des Travaux Publics** ou son représentant,
M. le Président **de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment d'Alsace** ou son représentant,
M. le Président de la **Fédération EST des SCOP du Bâtiment et des Travaux Publics** ou son représentant
- **Pôle emploi** M. Le Directeur Régional ou son représentant
- **OPCA de branche :** M. le Président de l'OPCA CONSTRUCTYS, ou son représentant
- **FAF TT** M. le Président du FAF TT, ou son représentant
- **AGEFIPH** M. le Délégué Régional Lorraine Alsace ou son représentant

Les signataires s'engagent à **ajuster au mieux l'offre de formation** aux besoins en compétences actuels et futurs du secteur du BTP en **mutualisant leurs dispositifs et leurs moyens de formation** afin de mettre en œuvre **les 6 priorités** citées dans cette convention. Ils renforceront leurs efforts pour **développer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique, favoriser l'insertion professionnelle et l'égalité des chances**, et soutenir, par la formation, le **développement économique et social** de ce secteur.

Pour atteindre les objectifs fixés, les signataires associeront des partenaires (Aemploi, les fédérations « métiers », le FAF CEA...) et se réuniront autant que nécessaire.

La **Région Alsace coordonnera** l'ensemble des travaux qui seront menés durant la période de mise en œuvre de cette convention.

La Fédération Française du Bâtiment d'Alsace, la Fédération Régionale des Travaux Publics, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment d'Alsace et la Fédération EST des SCOP du Bâtiment et des Travaux Publics **informeront les entreprises du secteur du contenu de cette convention.**

Fait à Strasbourg, le

**Le Préfet de
la région Alsace**

**Le Recteur de l'Académie de Strasbourg,
Chancelier des Universités**

**Le Président du
Conseil Régional d'Alsace**

**Le Président de la Fédération Française du
Bâtiment d'Alsace**

**Le Président de la Fédération Régionale
des Travaux Publics**

**Le Président de la Confédération de
l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
d'Alsace**

**Le Président de la Fédération EST
des SCOP du Bâtiment et des Travaux
Publics**

La Directrice Régionale de Pôle emploi Alsace

Le Président de Constructys

Le Délégué Régional de l'AGEFIPH Alsace/ Lorraine

Le Président du FAF TT

7-Annexes

Annexe 1 : Le contrat d'objectifs 2013-2018

L'État, le Conseil Régional d'Alsace et la Profession représentée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) d'Alsace, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) d'Alsace, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) d'Alsace, La Fédération EST des SCOP du Bâtiment et des Travaux Publics. signent le Contrat d'Objectifs Territorial le 21 mars 2013.

DEVELOPPER LA QUALITE DE LA FORMATION DANS LE BTP ...

Au travers de ce contrat les signataires affirment la reconnaissance du lien étroit entre emploi et formation, le rôle essentiel de la formation et de la qualification pour l'évolution professionnelle des femmes et des hommes, la sécurisation des parcours des actifs et la compétitivité des entreprises. Ils inscrivent leurs actions en référence aux orientations des politiques publiques et aux enjeux du secteur professionnel.

Le Contrat d'Objectifs des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics :

4 priorités — 12 actions

PRIORITE 1 OBSERVER LE SECTEUR DU BTP, ANTICIPER ET MIEUX ACCOMPAGNER LES EVOLUTIONS EN TERMES D'EMPLOIS ET DE FORMATION.

1- Poursuivre l'observation croisée et mettre en œuvre une démarche prospective

Pouvoir anticiper et identifier les défis auxquels sera confrontée la profession en s'appuyant sur une démarche prospective

2- Développer une démarche de diagnostics spécifiques

Déterminer la capacité des entreprises à intégrer les jeunes diplômés et à maintenir les emplois ; identifier les flux en formation continue des demandeurs d'emploi afin notamment d'articuler la fin de la formation et les possibilités d'emploi.

PRIORITE 2 ARTICULER LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE PROMOTION DES METIERS DU BTP

3- Enrichir l'annuaire des 1000 professionnels

Mobiliser ces professionnels du BTP dans les processus d'orientation et de choix professionnels : ils seront notamment intégrés au réseau des « 1000 professionnels qui s'engagent pour l'orientation ».

4- Sensibiliser, informer, former les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle aux réalités des métiers d'aujourd'hui et de demain

Sensibiliser, par la formation, les prescripteurs et relais d'information aux opportunités et réalités de ces métiers : faire évoluer les représentations, leur apporter des informations concrètes et pragmatiques sur l'accès aux métiers et carrières, leur permettre d'identifier des acteurs clés en Alsace et de se créer un réseau.

5- Mutualiser les moyens pour renforcer l'information sur les métiers

Clarifier l'environnement de l'usager dans sa démarche d'orientation ou de reconversion, valoriser les outils existants, et les articuler au mieux pour favoriser leur visibilité. Mobiliser les séquences d'observation et périodes de stages de découverte

PRIORITE 3 ADAPTER LA FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE ET PAR LA VOIE SCOLAIRE AUX ENJEUX ET EVOLUTIONS DU SECTEUR DU BTP

6- Adapter la formation initiale par voie scolaire et par apprentissage aux enjeux et évolutions du BTP

Adapter l'offre de formation au regard de la réalité des emplois, et équilibrer l'offre de formation en quantifiant et en identifiant les besoins des employeurs. Préparer les apprenants aux enjeux de demain en matière de qualité, sécurité, environnement (Grenelle 1 et 2 de l'environnement).

7- Viser la réussite des apprenants et lutter contre les abandons en cours de formation

Poursuivre les efforts de qualité de l'alternance quelle que soit la voie de formation. Cette action vise également la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage, et la mobilisation de dispositifs existants permettant de donner les moyens au jeune de s'impliquer dans sa formation, et de se préparer à ces réalités.

8- Développer de véritables filières de niveaux V et IV jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, en y intégrant des passerelles

PRIORITE 4 RENFORCER LES COMPETENCES DES ACTIFS DU SECTEUR ET SECURISER LES PARCOURS DE FORMATION ET LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES TOUT AU LONG DE LA VIE

9- Sécuriser les parcours de formation de demandeurs d'emploi et faciliter leur insertion durable

Action 9- 1: Renforcer les missions du développeur sectoriel : Les missions du développeur sectoriel favorisent l'orientation tout au long de la vie et l'accès à l'emploi, grâce à la formation professionnalisante ou qualifiante notamment par l'alternance.

Action 9 - 2: Développer des parcours articulés et adaptés aux profils des apprenants

Améliorer l'articulation des dispositifs et des moyens afin de développer des parcours de formation cohérents, de sécuriser les trajectoires d'évolution des individus dans le secteur et de rationaliser les moyens ; poursuivre les efforts de qualité de l'alternance dans le cadre de toutes les formations continues.

10- Consolider les parcours des salariés les plus fragilisés (salariés de l'insertion par l'activité économique, Travailleurs Handicapés et seniors)

Identifier des parcours articulés pour les salariés des SIAE du BTP, afin de sécuriser leurs parcours et de répondre aux besoins de compétences des employeurs « traditionnels » de ce secteur ; insertion et sécurisation de parcours des Travailleurs Handicapés ; dans les Travaux Publics : envisager des actions favorisant le maintien dans l'emploi des seniors.

11- Renforcer les compétences des actifs, pour fidéliser les salariés, sécuriser les emplois, faciliter les évolutions professionnelles, et répondre aux exigences et évolutions du marché

- Repérer les entreprises en situation de fragilité économique
- Améliorer le repérage des personnes en situation d'illettrisme et proposer des actions adaptées au public
- Sensibiliser, conseiller et former les actifs aux mutations techniques, organisationnelles et réglementaires du secteur
- Réfléchir à des « passerelles » entre formations pour faciliter les évolutions et suites de parcours, et développer les pluri-compétences
- Promouvoir la VAE

12- Accompagner et adapter les actions liées à la création / reprise d'entreprises pour mieux préparer les futurs dirigeants d'entreprises dans le cadre de la création, transmission ou reprise d'entreprises.

Anticiper les départs en retraite et développer l'apprentissage à la création – reprise d'entreprise des adultes (salariés ou demandeurs d'emploi) et les actions de valorisation de l'image de l'entreprise auprès des jeunes.

Annexe 2 : Les orientations stratégiques de l'organisation professionnelle, en matière d'emploi et de formation professionnelle - Avis de l'organisation professionnelle - 2013

Source : F RTP - 2013 : « Les Travaux Publics s'attacheront à court terme à maintenir le volume des contrats d'apprentissage sachant que l'offre de formation initiale est largement satisfaisante (voir les outils Plan de Carrières). A moyen terme nous espérons pouvoir développer à nouveau le recours aux contrats de professionnalisation.

Concernant la formation continue un groupe de travail composé notamment de l'AFPA et du CPO va permettre d'aboutir à une offre globale modulaire sur l'ensemble de la région Alsace dès 2013. »

<p>L'offre de formation répond-elle globalement aux besoins du secteur ? <i>Avis des organisations professionnelles - 2013</i></p>	<p>Pour la FFB, l'offre de formation initiale et continue répond aux besoins actuels.</p> <p>Pour les TP, l'offre de formation continue est en cours de finalisation.</p>
<p>Les flux de formation (initiale et continue) vous semblent-ils insuffisants/suffisants/trop importants ? <i>Avis des organisations professionnelles - 2013</i></p>	<p>Les flux de formation sont globalement adaptés aux besoins actuels.</p> <p>Pour le Bâtiment, les flux de formation initiale et continue sont suffisants.</p> <p>Pour les TP, concernant la formation continue il y a nécessité de revoir le dispositif.</p>
<p>Selon vous, qu'est-ce qui devrait changer en terme d'offre de formation initiale ? (intégration de compétences nouvelles, renforcement d'une voie de formation, etc...) <i>Avis des organisations professionnelles - 2013</i></p>	<p>Les compétences à anticiper dans l'évolution de l'offre de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'apprentissage conformément aux objectifs fixés dans le COM Apprentissage 2011-2015 - Maintien d'un premier niveau de qualification en niveau V et IV <p>Les contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les exigences en matière de qualité, sécurité, environnement aux formations et dans les référentiels et faire en sorte qu'elles soient valorisées dans l'obtention du diplôme - anticiper les enjeux des lois en matière d'efficacité énergétique et énergies renouvelables (en cours au sein des CPC) - préparer les cadres intermédiaires à leurs futures responsabilités (études, gestion et management du personnel et des ouvrages) et au développement des fonctions transversales (marketing, logistiques, financières, juridiques, administratives, ...) <p>Dans l'immédiat, pas de changement à prévoir pour les TP.</p>
<p>Selon vous, qu'est-ce qui devrait changer en terme d'offre de formation continue ? (intégration de compétences nouvelles, etc...) <i>Avis des organisations professionnelles - 2013</i></p>	<p>Aménagements prioritaires dans l'offre de formation des demandeurs d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser les parcours articulés et rationaliser les moyens : poursuivre l'ajustement régulière les volumes et contenus des formations (préqualification, qualification, professionnalisation) du PRF et de Pôle emploi avec la branche professionnelle, afin de prévoir une offre structurelle en adéquation avec les prévisions de recrutements et de contrats en alternance du secteur - développer les contrats de professionnalisation dans ce secteur - mieux articuler les suites de parcours (« passerelles » entre formations) pour faciliter les évolutions - Affiner les profils des demandeurs d'emploi : s'appuyer sur l'expertise « compétences » de la profession et du développeur sectoriel, développer la méthode de recrutement par simulation - Renforcer les efforts pour l'insertion professionnelle durable des publics les plus éloignés (chantiers écoles, parcours articulés avec l'IAE...) - Sensibiliser les employeurs aux compétences des publics travailleurs handicapés, former les tuteurs à ces publics ; identifier les formations adaptées

	<p>Pour tout actif :</p> <ul style="list-style-type: none">- développer, dans la formation continue, l'acquisition de compétences en :<ul style="list-style-type: none">- qualité sécurité, environnement,- efficacités énergétiques, énergie renouvelables- développement des fonctions transversales (marketing, logistiques, financières, juridiques, administratives, ...) et fonctions supports (études, gestion et management des ouvrages)- adaptation aux nouveaux matériaux et nouvelles techniques et aux TIC- pluri-compétences et redistribution des responsabilités.
--	--

Annexe 3 : L'enquête Besoins en Main d'Œuvre – Pôle Emploi 2013

Source : Pôle emploi 2013

Libellé Métier	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	203	62.9 %	15.5 %
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	182	62.8 %	18.9 %
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (dont engins de levage et de damage)	77	66.7 %	10.4 %
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	315	67.6 %	23.5 %
Maçons (dont plâtriers, carreleurs)	235	66.5 %	13.8 %
Charpentiers (bois)	39	86.7 %	0%
Couvreurs (dont couvreurs zingueurs qualifiés)	196	71.7 %	13.8 %
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (dont peintres, moquettistes)	368	54.3 %	20.2 %
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	154	64.7 %	16.8 %
Menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	172	60.3 %	2.3 %
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	155	71.8 %	12%
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	168	69.8 %	17.9 %
Géomètres	8	100%	0%
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	138	24.5 %	3.2 %
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	66	36%	0%
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	161	55.8 %	0%
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	77	53.6 %	0%
TOTAL	2714		

Annexe 4: Evolution de l'offre de formation continue- Région Alsace 2013

Bâtiment :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif prévisionnel	753	1239	1957	1757	1719	1360
€ prévisionnel	2,6	7,5	8,6	10,7	10,5	8,7
Effectif entrés	551	1162	1522	1424	1546	1122
€ réalisé (Millions d' €)	2,4	6,9	8,2	10	8	Non connu
Taux de remplissage des formations	73%	94%	78%	81%	90%	

Travaux Publics :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif entrés	63	97	75	106	75	45
€ réalisé	244 063	598 201	499 766	322 583	337 835	Non connu
Taux de remplissage*	98%	100%	100%	100%	100%	

Annexe 5 : La carte de formations initiales 2012-2013

Bâtiment Bas-Rhin



Réalisation : Région Alsace
DEF Etudes et Prospective
janvier 2014 - R. Heitz
COT Bâtiment

sources : Systèmes d'information « Scolarité » et « SIFA »
(MEN - Rectorat de l'Académie de Strasbourg)

13 effectif total formé en lycées par commune - 2013/2014

61 effectif total formé en CFA par commune - 2012/2013

• Lycee public : effectif total (effectif dernière année)

• Lycee privé SC : effectif total (effectif dernière année)

• CFA : effectif total (effectif dernière année)

• autres (CFA de rattachement)

Effectifs commune**448****504****● LEGTPI Heinrich-Nessel**

CAP Carreleur mosaïste : 12 (6)
CAP Charpentier bois : 15 (7)
CAP Installateur thermique : 22 (11)
CAP Maçon : 8 (3)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 42 (16)
CAP Serrurier métallier : 13 (6)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 73 (22)
Bac Pro Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse : 18 (6)
Bac Pro Ouvrages du bâtiment : métallerie : 23 (9)
Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques : 33 (11)
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie : 60 (16)
Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation de gros oeuvre : 27 (8)
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques : 35 (8)
Bac Pro Technicien menuisier agenceur : 67 (22)

● CFA du LEGTPI Heinrich-Nessel

CAP Carreleur mosaïste : 17 (9)
CAP Charpentier bois : 31 (13)
CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse : 8 (/)
CAP Constructeur de béton armé du bâtiment : 5 (3)
CAP Installateur sanitaire : 23 (9)
CAP Installateur thermique : 26 (18)
CAP Maçon : 32 (13)
CAP Maintenance de bâtiments de collectivités : 4 (/)
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement : 32 (14)
CAP Menuisier installateur : 3 (1)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 39 (22)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 58 (29)
CAP Serrurier métallier : 13 (5)
CAP Solier-moquetiste : 9 (5)
BCP Installateur en équipements électriques : 7
BCP Installateur sanitaire et thermique : 23
BCP Menuisier agenceur : 4
BCP Peintre applicateur de revêtements : 12
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 50 (20)
BP Charpentier : 5
BP Menuisier : 25
BTM Installateur de systèmes de génie climatiques : 28 (16)
BTM Installateur en équipements électriques : 16 (8)
BTS Electrotechnique : 34 (16)

Effectifs commune**600****489****● LETPB LE Corbusier**

CAP Carreleur mosaïste : 18 (9)
CAP Couvreur : 13 (6)
CAP Installateur sanitaire : 46 (21)
CAP Maçon : 13 (5)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 43 (27)
CAP Peinture, vitrerie, revêtement : 13 (/)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 43 (20)
CAP Serrurier métallier : 19 (10)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 66 (21)
Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti : 32 (8)
Bac Pro Ouvrages du bâtiment : métallerie : 17 (9)
Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques : 30 (6)
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie : 37 (14)
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques : 65 (15)
BTS Bâtiment : 55 (25)
BTS Etudes et économie de la construction : 59 (30)

● EREA H. Ebel

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement : 15 (7)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 8 (8)
CAP Peinture, vitrerie, revêtement : 8 (/)

● CFA du LETPB LE Corbusier

CAP Carreleur mosaïste : 29 (11)
CAP Charpentier bois : 18 (7)
CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse : 4 (4)
CAP Couvreur : 4 (/)
CAP Installateur sanitaire : 34 (19)
CAP Installateur thermique : 28 (12)
CAP Maçon : 27 (13)
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement : 11 (6)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 18 (11)
CAP Plâtrier-plaquiste : 17 (5)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 59 (29)
CAP Serrurier métallier : 17 (6)
CAP Solier-moquetiste : 3 (/)
BCP Installateur sanitaire et thermique : 6
CTM Zingueur ferblantier : 33 (16)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 47 (24)
Bac Pro Ouvrages du bâtiment : métallerie : 13 (6)
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie : 8 (3)
Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation de gros oeuvre : 27 (14)
BTS Agencement de l'environnement architectural : 14 (/)
BTS Bâtiment : 26 (12)
BTS Domotique : 9 (/)
BTS Etudes et économie de la construction : 28 (13)

Bâtiment

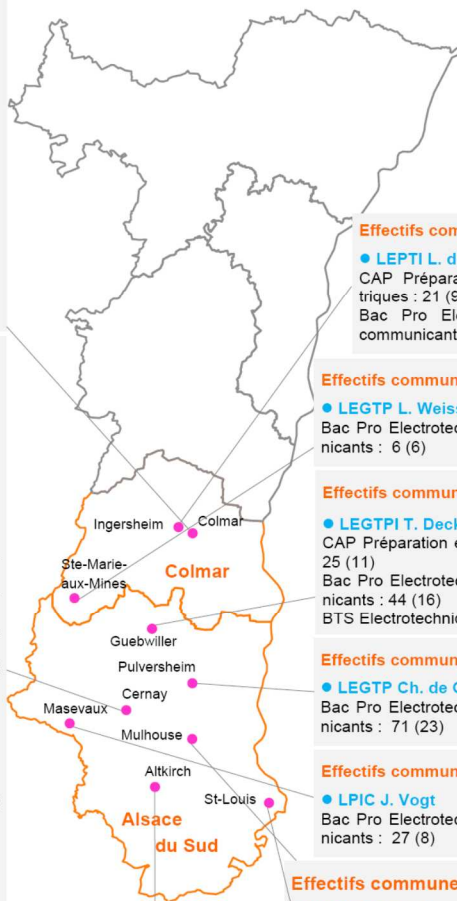
Haut-Rhin

Effectifs commune 95 429

- **LEGPI B. Pascal**
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement : 29 (15)
Bac Pro Technicien menuisier agencier : 66 (18)
- **CFA Centre Alsace Rudloff**
CAP Carreleur mosaïste : 11 (3)
CAP Installateur sanitaire : 52 (6)
CAP Installateur thermique : 60 (23)
CAP Maçon : 30 (11)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 58 (33)
CAP Serrurier métallier : 29 (12)
CAP Solier-moquetiste : 2 (1)
BCP Installateur en équipements électriques : 25
MC Maintenance en équipement thermique individuel : 18
BCP Installateur sanitaire et thermique : 16
BP Serrurerie-métallerie : 17 (9)
BTM Installateur de systèmes de génie climatique : 34 (16)
BTM Installateur en équipements électriques : 48 (25)
- ✦ **IUT (CFA Universitaire Alsace)**
DUT Génie thermique et énergie : 29 (14)

Effectifs commune 378 582

- **CFA du LETPB G. Eiffel**
CAP Carreleur mosaïste : 22 (10)
CAP Installateur sanitaire : 15 (7)
CAP Installateur thermique : 30 (15)
CAP Maçon : 18 (6)
CAP Menuisier fabricant de menuis., mobilier et agenc. : 26 (12)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 30 (15)
CAP Peinture, vitrerie, revêtement : 8 (/)
Bac Pro Technicien constructeur bois : 36 (11)
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques : 40 (12)
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment opt. a : études et économie : 40 (15)
Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation de gros œuvre : 32 (9)
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques : 41 (13)
Bac Pro Technicien menuisier agencier : 40 (10)
- **CFA du LEGTP Eiffel - Cernay**
CAP Carreleur mosaïste : 24 (12)
CAP Charpentier bois : 26 (15)
CAP Constructeur bois : 1 (/)
CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse : 18 (9)
CAP Couvreur : 17 (11)
CAP Installateur sanitaire : 22 (9)
CAP Installateur thermique : 28 (17)
CAP Maçon : 44 (22)
CAP Maintenance des bâtiments de collectivité : 8 (4)
CAP Menuisier fabricant de menuis., mobilier et agenc. : 37 (21)
CAP Menuisier installateur : 18 (13)
CAP Peintre applicateur de revêtement : 48 (23)
CAP Plâtrier plaquiste : 17 (7)
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 27 (15)
CAP Serrurier métallier : 10 (7)
CAP Solier-moquetiste : 2 (/)
BCP Peintre applicateur de revêtements : 26
CTM Ramoneur : 10 (6)
CTM Zingueur ferblantier : 16 (8)
Bac Pro Electrotechn. énergie équipements communi. : 35 (16)
Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie : 8 (/)
Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques : 14 (3)
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie : 5 (3)
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques : 47 (21)
BP Carrelage mosaïque : 14 (5)
BP Maçon : 29 (13)
BTS Fluides énergies environnements option maintenance et gestion des systèmes fluidiques : 31 (13)



Effectifs commune 89

- **LEPTI L. de Schwendi**
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 21 (9)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 68 (20)

Effectifs commune 6

- **LEGTP L. Weiss**
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 6 (6)

Effectifs commune 108

- **LEGTP T. Deck**
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 25 (11)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 44 (16)
BTS Electrotechnique : 39 (23)

Effectifs commune 71

- **LEGTP Ch. de Gaulle**
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 71 (23)

Effectifs commune 27

- **LPIC J. Vogt**
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 27 (8)

Effectifs commune 187 127

- **LP Ch. Stoessel**
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 47 (20)
CAP Serrurier métallier : 21 (10)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 72 (24)
BTS Electrotechnique : 47 (23)
- **CFA de l'Industrie Alsace**
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 88 (12)
BTS Electrotechnique : 39 (18)

Effectifs commune 99

- **LEGTP J. Mermoz**
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 28 (12)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 71 (25)

Effectifs commune 116

- **LEGPI J.-J. Henner**
CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques : 23 (15)
Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants : 93 (38)



Réalisation : Région Alsace
DEF Etudes et Prospective
janvier 2014 - R. Heitz
COT Bâtiment

174 effectif total formé en lycées par commune - 2013/2014

12 effectif total formé en CFA par commune - 2012/2013

- **Lycée public** : effectif total (effectif dernière année)
- **Lycée privé SC** : effectif total (effectif dernière année)
- **CFA** : effectif total (effectif dernière année)
- ✦ **antenne (CFA de rattachement)**

Effectifs de lycéens et apprentis formés aux métiers du bâtiment

champ : EN public et privé SC - Agriculture

sources : Systèmes d'information "Scolarité " et "sur la Formation des Apprentis (SIFA)" - Rectorat de l'Académie de Strasbourg (MEN)

2012

Niveau	Diplôme	Libellé formation	NSF	Type étab	Site de formation	1 ^è année	2 ^è année	3 ^è année	Total		
V	CAP	CARRELEUR MOSAISTE (CAP)	233	Lycée	letp batiment gustave eiffel	Cernay	12	7		19	
					lpi xavier nessel	Haguenau	6	2		8	
					letp batiment le corbusier	Illkirch Graffenstaden	12	10		22	
					CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	12	12		24
					cfa centre alsace rudloff	Colmar	8	3		11	
					cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	8	9		17	
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	18	11		29	
		CHARPENTIER BOIS (CAP)	234	Lycée	lpi xavier nessel	Haguenau	11	6		17	
					letp batiment le corbusier	Illkirch Graffenstaden	8	9		17	
					CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	11	15		26
					cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	18	13		31	
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	11	7		18	
					cfa des compagnons du devoir	Strasbourg		18		18	
		CONSTRUCTEUR BOIS (CAP)	234	CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	1			1	
		CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE (CAP)	233	CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	9	9		18	
					cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	8			8	
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden		4		4	
		CONSTRUCTEUR EN BETON ARME DU BATIMENT (CAP)	232	CFA	cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	2	3		5	
		COUVREUR (CAP)	232	Lycée	letp batiment le corbusier	Illkirch Graffenstaden	4	3		7	
					CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	6	11		17
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	4			4	
					cfa des compagnons du devoir	Strasbourg	24	17		41	
		ETANCHEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (CAP)	233	CFA	cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	10	9		19	
		INSTALLATEUR SANITAIRE (CAP)	233	Lycée	letp batiment gustave eiffel	Cernay	8	7		15	
					letp batiment le corbusier	Illkirch Graffenstaden	23	23		46	
					CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	13	9		22
					cfa centre alsace rudloff	Colmar	24	22	6	52	
					cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	14	9		23	
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	15	19		34	
					cfa du lpi jules verne	Saverne	3	3		6	
					cfa des compagnons du devoir	Strasbourg	14	10		24	
		INSTALLATEUR THERMIQUE (CAP)	227	Lycée	letp batiment gustave eiffel	Cernay	15	9		24	
					lpi xavier nessel	Haguenau	12	11		23	
					CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	11	17		28
					cfa centre alsace rudloff	Colmar	15	22	23	60	
					cfa du lycee heinrich nessel	Haguenau	8	18		26	
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	16	12		28	
		cfa du lpi jules verne	Saverne	7	5		12				

MACON (CAP)	232	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	12	6	18
			<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenu	4	5	9
			<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	7	7	14
		CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	22	22	44
			<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	19	11	30
			<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenu	19	13	32
			<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	14	13	27
			<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	11	13	24
			<i>cfa des compagnons du devoir</i>	Strasbourg		17	17
		Etab spé	<i>lea/erea 1 henri ebel</i>	Illkirch Graffenstaden		8	8
MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES (CAP)	230	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	4	4	8
		<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenu	4		4	
MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT (CAP)	234	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	12	12	24
		<i>legtpi blaise pascal</i>	Colmar	14	9	23	
		<i>lpic paul-emile victor</i>	Obernai		9	9	
		<i>lpi jules verne</i>	Saverne	25	20	45	
		<i>legtpi louis couffignal</i>	Strasbourg	12	12	24	
	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	16	21	37	
		<i>cfa de l'artisanat</i>	Eschau	15	14	29	
		<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenu	18	14	32	
		<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	5	6	11	
		<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	19	15	34	
		<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat	29	25	54	
		<i>cfa des compagnons du devoir</i>	Strasbourg		26	26	
		<i>cfa du legtp stanislas</i>	Wissembourg	5	5	10	
	Etab spé	<i>lea/erea 1 henri ebel</i>	Illkirch Graffenstaden	8	6	14	
MENUISIER INSTALLATEUR (CAP)	234	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	5	13	18
		<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenu	2	1	3	
		<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	5	3	8	
		<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat	2	1	3	
PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT (CAP)	233	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	15	19	34
		<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	22	30	52	
	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	25	23	48	
		<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenu	17	22	39	
		<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	7	11	18	
		<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	10	10	20	
		<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat	25	23	48	
	Etab spé	<i>lea/erea 1 henri ebel</i>	Illkirch Graffenstaden		7	7	
PEINTURE, VITRERIE, REVETEMENT (CAP)	233	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	6		6
		<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	11		11	
	Etab spé	<i>lea/erea 1 henri ebel</i>	Illkirch Graffenstaden	9		9	
PLATRIER-PLAQUISTE (CAP)	233	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	10	7	17
		<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	12	5	17	
		<i>cfa des compagnons du devoir</i>	Strasbourg	13	18	31	
PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES (CAP)	255	Lycée	<i>legtpic jean-jacques henner</i>	Altkirch	15	12	27
		<i>legtpi theodore deck</i>	Guebwiller	15	7	22	
		<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenu	23	14	37	
		<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	24	23	47	
		<i>letpi lazare de schwendi</i>	Ingersheim	14	5	19	

				<i>legtpi louis marchal</i>	Molsheim	14	10		24
				<i>lp charles stoessel</i>	Mulhouse	28	26		54
				<i>legtp louse weiss</i>	Sainte-Marie-aux-Mines		6		6
				<i>legtp jean mermoz</i>	Saint-Louis	14	13		27
				<i>lp haute bruche</i>	Schirmeck	11	6		17
				<i>legtpi jean-baptiste schwilgue</i>	Sélestat	26	22		48
				<i>legtpi marcel rudloff</i>	Strasbourg	10	11		21
		CFA		<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	12	15		27
				<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	25	33		58
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	29	29		58
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	30	29		59
SERRURIER METALLIER (CAP)	254	Lycée		<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	10	8		18
				<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	12	6		18
				<i>lp charles stoessel</i>	Mulhouse	13	9		22
				<i>legtp stanislas</i>	Wissembourg	12	11		23
		CFA		<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	3	7		10
				<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	17	12		29
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	8	5		13
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	11	6		17
				<i>cfa des compagnons du devoir</i>	Strasbourg	15	13		28
				<i>cfa du legtp stanislas</i>	Wissembourg	4	4		8
SOLIER-MOQUETTISTE (CAP)	233	CFA		<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	2			2
				<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	1	1		2
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	4	5		9
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden		3		3
TAILLEUR DE PIERRE- MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION (CAP)	232	CFA		<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	5	4		9
CAP						1 298	1 235	29	2 562
MC5	MAINTENANCE EN EQUIPEMENT THERMIQUE INDIVIDUEL (MC NIVEAU V)	227	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	18			18
MC5						18			18
TH5-M	INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (BCP CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE)	255	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	25			25
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	7			7
	INSTALLATEUR SANITAIRE ET THERMIQUE (BCP CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE)	227	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	8			8
		233	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	8			8
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	23			23
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	6			6
	MENUISIER AGENCEUR (BCP CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE)	234	CFA	<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	4			4
	PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS (BCP CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE)	233	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	26			26
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	12			12
				<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat	13			13
	RAMONEUR (CTM APCMA)	230	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	4	6		10
	ZINGUEUR FERBLANTIER (CTM APCMA)	232	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	8	8		16
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	17	16		33
TH5-M						161	30		191
TOTAL NIVEAU						1 477	1 265	29	2 771

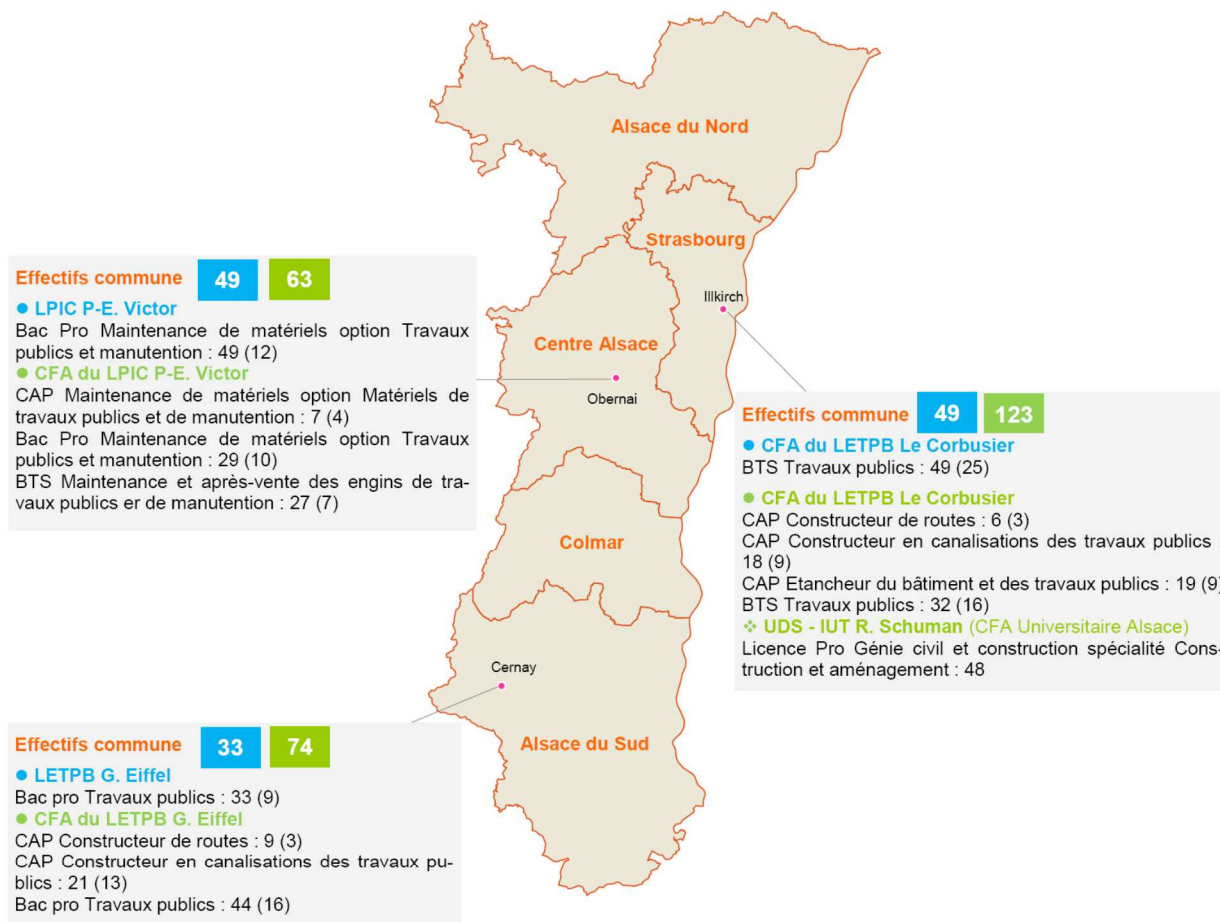
IV	BAC PRO	ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS (BAC PRO) ¹	255	Lycée	<i>legtpic jean-jacques henner</i>	Altkirch	30	37	44	111		
					<i>lpic philippe-charles goulden</i>	Bischwiller	18	14	20	52		
					<i>legtpi theodore deck</i>	Guebwiller	14	16		30		
					<i>lpe andre siegfried</i>	Haguenau			2	2		
					<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	26	25	26	77		
					<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	21	24	23	68		
					<i>letpi lazare de schwendi</i>	Ingersheim	21	20	41	82		
					<i>lpic joseph vogt</i>	Masevaux	12	7	11	30		
					<i>legtpi louis marchal</i>	Molsheim	38	41	45	124		
					<i>lp charles stoessel</i>	Mulhouse	24	27	22	73		
					<i>legtp charles de gaulle</i>	Pulversheim	19	21	17	57		
					<i>legtp louise weiss</i>	Sainte-Marie-aux-Mines		8	7	15		
					<i>legtp jean mermoz</i>	Saint-Louis	24	24	23	71		
					<i>legtp georges imbert</i>	Sarre-Union	10	12	12	34		
					<i>lpi jules verne</i>	Saverne	24	22	23	69		
					<i>lp charles de foucauld</i>	Schiltigheim	15	16	15	46		
					<i>lp haute bruche</i>	Schirmeck	10	6	6	22		
					<i>legtpi jean-baptiste schwilgue</i>	Sélestat	30	30	32	92		
					<i>legtpi louis couffignat</i>	Strasbourg	22	24	19	65		
					<i>legtpi marcel rudloff</i>	Strasbourg	47	46	44	137		
					<i>legtp stanislas</i>	Wissembourg	23	17	24	64		
				CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	7	12	16	35		
					<i>cfai alsace - centre d'eckbolsheim</i>	Eckbolsheim	22	32	7	61		
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	11	19	20	50			
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	6	17	24	47			
				<i>cfai alsace - centre de mulhouse</i>	Mulhouse	21	55	12	88			
				INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI (BAC PRO)	232	Lycée	<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	13	10	9	32
				OUVRAGES DU BATIMENT : ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHÈSE (BAC PRO)	233	Lycée	<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	8	5	8	21
				OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE (BAC PRO)	254	Lycée	<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	10	12	9	31
					<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	8	3	4	15		
					<i>legtp stanislas</i>	Wissembourg	10	12	14	36		
			CFA		<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	8			8		
							<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden		7	6	13
		TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (BAC PRO)	234	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	11	12	8	31		
			<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	13	13	4	30				
	CFA		<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat			2	3	5			
		TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES (BAC PRO)	234	Lycée	<i>legtpi louis couffignat</i>	Strasbourg	13	15	14	42		
	CFA		<i>cfa du lpe schweisguth</i>	Sélestat			10	13	23			
		TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (BAC PRO)	227	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	15	14		29		
			<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	11	13	11	35				
			<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	15	9	13	37				
	CFA		<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	1	10	3	14				

¹ Une partie des titulaires de ce bac pro est absorbé par le secteur industriel (toutes années confondues : env. 40% apprentis en Bac pro EEEC dans la filière «habitat » et 60% dans une filière « industrie » ; env. 80% des lycéens en bac pro EEEC dans la filière « habitat »)

	TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTION A : ETUDES ET ECONOMIE (BAC PRO)	230	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	13	13	13	39	
				<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	23	18	16	57	
				<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	12	14	15	41	
			CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay		2	3	5	
				<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	1	4	3	8	
	TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS OEUVRE (BAC PRO)	232	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	10	9	7	26	
				<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	7	11	10	28	
			CFA	<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	6	7	14	27	
	TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR (BAC PRO)	255	Lycée	<i>lpic paul-emile victor</i>	Obernai	15	16	16	47	
			CFA	<i>cfa du lpic paul-emile victor</i>	Obernai	3	8	13	24	
	TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (BAC PRO)	227	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	15	13	22	50	
				<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	11	8	9	28	
				<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	30	21	26	77	
			CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	9	17	21	47	
	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (BAC PRO)	234	Lycée	<i>letp batiment gustave eiffel</i>	Cernay	14	14	13	41	
				<i>legtpi blaise pascal</i>	Colmar	24	22	22	68	
				<i>lpi xavier nessel</i>	Haguenau	24	19	26	69	
				<i>legtpi louis couffignal</i>	Strasbourg	10	9	6	25	
			CFA	<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne		25		25	
				<i>cfa du lpe schweigsuth</i>	Sélestat	8	16	11	35	
BAC PRO						866	985	920	2 771	
BP	CARRELAGE MOSAIQUE (BP)	233	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	9	5		14	
	CHARPENTIER (BP)	234	CFA	<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	5			5	
	MACON (BP)	232	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	16	13		29	
				<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	5	6		11	
	MENUISIER (BP)	234	CFA	<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	15	10		25	
	METIERS DE LA PIERRE (BP)	232	CFA	<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne	4	4		8	
	SERRURERIE-METALLERIE (BP)	254	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	8	9		17	
BP						62	47		109	
TH4-M	INSTALLATEUR DE SYSTEMES DE GENIE CLIMATIQUE (BTM APCMA)	227	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	18	16		34	
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	12	16		28	
	INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (BTM APCMA)	255	CFA	<i>cfa centre alsace rudloff</i>	Colmar	23	25		48	
				<i>cfa du lycee heinrich nessel</i>	Haguenau	8	8		16	
	PEINTRE EN BATIMENT (BTM APCMA)	233	CFA	<i>cfa du lpi jules verne</i>	Saverne		6		6	
			<i>cfa du lpe schweigsuth</i>	Sélestat	11	8		19		
TH4-M						72	79		151	
TOTAL NIVEAU						1 000	1 111	920	3 031	
III	BTS	AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL (BTS)	233	CFA	<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	14			14
		BATIMENT	230	Lycée	<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	31	28		59
				CFA	<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	14	12		26
		CONSTRUCTIONS METALLIQUES (BTS)	254	Lycée	<i>legtp stanislas</i>	Wissembourg	11	8		19
				CFA	<i>cfa du legtp stanislas</i>	Wissembourg		1		1
		DOMOTIQUE (BTS)	255	CFA	<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	9			9
		ELECTROTECHNIQUE (BTS)	255	Lycée	<i>legtpi theodore deck</i>	Guebwiller	27	17		44
					<i>legt louis armand</i>	Mulhouse	28	23		51
		<i>legtpi louis couffignal</i>	Strasbourg	60	48		108			

			CFA	<i>legtpti heinrich nessel</i>	Haguenau	18	16		34
				<i>cfai alsace - centre de mulhouse</i>	Mulhouse	21	18		39
				<i>legtpti louis couffignal</i>	Strasbourg	18	19		37
	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION (BTS)	230	Lycée	<i>letp batiment le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	32	22		54
			CFA	<i>cfa du letpb le corbusier</i>	Illkirch Graffenstaden	15	13		28
	FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENTS OPTION GENIE FRIGORIFIQUE (BTS)	227	CFA	<i>cfa du lpic paul-emile victor</i>	Obernai	36	19		55
	FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENTS OPTION MAINTENANCE ET GESTION DES SYSTEMES FLUIDIQUES ET ENERGETIQUES (BTS)	227	CFA	<i>cfa du letpb g. eiffel</i>	Cernay	18	13		31
	SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT (BTS)	234	Lycée	<i>legtpti louis couffignal</i>	Strasbourg	14	12		26
					BTS	366	269		635
DUT	GENIE THERMIQUE ET ENERGIE (DUT)	227	CFA	<i>institut universitaire de technologie</i>	Colmar	15	14		29
					DUT	15	14		29
					TOTAL NIVEAU	381	283		664
II	LIC PRO								
	GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION SPE ENERGIES ET CONFORT (LP STRASBOURG)	230	CFA	<i>uds - iut robert schuman</i>	Illkirch Graffenstaden	9			9
					LIC PRO	9			9
					TOTAL NIVEAU	9			9
I	ING								
	INGENIEUR DIPLOME DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG, SPECIALITE GENIE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE	227	CFA	<i>institut national des sciences appliquees</i>	Strasbourg	18	21	17	56
					ING	18	21	17	56
					TOTAL NIVEAU	18	21	17	56
					TOTAL SECTEUR	2 885	2 680	966	6 531

Travaux publics



33 effectif total formé en lycée par commune - rentrée 2013-2014

74 effectif total formé en CFA par commune - rentrée 2012-2013

- Lycée public : effectif total (effectif dernière année)
- CFA : effectif total (effectif dernière année)
- ❖ antenne (CFA de rattachement)



Réalisation : Région Alsace
DEF Etudes et Prospective
janvier 2014 - R. Heitz
COT Travaux publics

sources : Systèmes d'information « Scolarité » et « SIFA »
(MEN - Rectorat de l'Académie de Strasbourg)

Effectifs de lycéens et apprentis formés aux métiers **des travaux publics**

champ : EN public et privé SC – Agriculture **2012**

Niveau	Diplôme	Libellé formation	NSF	Type étab	Site de formation	1 ^è année	2 ^è année	3 ^è année	Total	
V	CAP	CONSTRUCTEUR DE ROUTES (CAP)	231	CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	6	3		9
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	3	3		6
		CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS (CAP)	231	CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	8	13		21
					cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	9	9		18
		ETANCHEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (CAP)	233	CFA	cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	10	9		19
		MAINTENANCE DE MATERIELS OPTION MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION	252	CFA	cfa du lpic Victor	Obernai	3	4		7
	CAP						39	41		80
TOTAL NIVEAU						39	41		80	
IV	BAC PRO	TRAVAUX PUBLICS (BAC PRO)	231	Lycée	letp batiment gustave eiffel	Cernay	8	10	10	28
				CFA	cfa du letpb g. eiffel	Cernay	9	19	16	44
		MAINTENANCE DE MATERIELS OPTION TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION	252	Lycée	lpic Victor	Obernai	19	13	17	49
				CFA	cfa du lpic Victor	Obernai	8	11	10	29
	BAC PRO						44	53	53	150
TOTAL NIVEAU						44	53	53	150	
III	BTS	MAINTENANCE ET APRES-VENTE DES ENGINES DE TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION	252	CFA	cfa du lpic Victor	Obernai	20	7		27
		TRAVAUX PUBLICS	231		letp bâtiment le Corbusier	Illkirch Graffenstaden	23	20		43
				CFA	cfa du letpb le corbusier	Illkirch Graffenstaden	16	16		32
	BTS						59	43		102
TOTAL NIVEAU						59	43		102	
II	LIC PRO	GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION SPE CONSTRUCTION ET AMENAGEMENTS (LP STRASBOURG)	230	CFA	uds - iut robert schuman	Illkirch Graffenstaden	48			48
					LIC PRO					
	TOTAL NIVEAU						48			48
TOTAL TRAVAUX PUBLICS						190	137	53	380	